

**École Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MÉMOIRE D'ÉTUDE



**Évolution des bibliothèques
de comités d'entreprises en Isère : 1980 - 1995**

Maryse Oudjaoudi

Sous la direction de
Mme Françoise Lerouge

ENSSIB

en stage du 28 Août au 28 Octobre 1995 à Médiat Grenoble
sous la direction de M. Frédéric Saby
Directeur de Médiat Rhône-Alpes

1995

**École Nationale Supérieure
des Sciences de l'information
et des bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MÉMOIRE D'ÉTUDE



**Évolution des bibliothèques
de comités d'entreprises en Isère : 1980 - 1995**

Maryse Oudjaoudi

Sous la direction de
Mme Françoise Lerouge

ENSSIB

en stage du 28 Août au 28 Octobre 1995 à Médiat Grenoble
sous la direction de M. Frédéric Saby
Directeur de Médiat Rhône-Alpes

DCB
1995
27

1995

Évolution des bibliothèques de comités d'entreprises en Isère : 1980 - 1995

Maryse OUDJAUDI

Résumé :

Le mouvement ouvrier français au XIX^e siècle a revendiqué l'accès au savoir pour tous, donc aux livres. Des bibliothèques ouvrières sont apparues dans les associations et les syndicats. En 1945, avec le création des Comités d'Entreprises, sont nées les Bibliothèques de Comités d'Entreprises. Dans les années 1980, les entreprises ont affronté les difficultés de la crise économique. L'étude se propose d'examiner comment les B.C.E. se sont adaptées à ces nouvelles conditions économiques et sociales.

Abstract :

The French labor movement in the XIX^e century has claimed access to knowledge for everybody, therefore to books. Labor libraries started in associations and unions. In 1945, "Committees of Enterprises"¹ were created and, in same time, Enterprises's Libraries borned. In the eighties, enterprises came up against the economic crisis's difficulties. This study aims at examining how Enterprises's Libraries have adapted to new social and economic conditions.

Descripteurs :

- Bibliothèques d'entreprises ** Isère (France)
- Bibliothèques d'usines
- Bibliothèques pour travailleurs ** histoire
- Comités d'entreprises ** France
- Culture populaire
- Travailleurs ** loisirs

¹Les Comités d'Entreprises sont une réalité française, sans équivalent dans la législation du travail européenne.

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux dont l'aide m'a été précieuse :

M. Gilles LACROIX, Délégué au livre auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes, m'a fourni les éléments nécessaires à la conduite de mon enquête.

Mme Claudie TABET, Chargée de la Lecture en Entreprise à la Direction du Livre et de la Lecture, m'a aidé à définir le cadre de cette enquête.

Mme Monique PHAM, Directrice de la Bibliothèque Départementale de l'Isère m'a permis de mieux connaître la situation de la Lecture Publique en Isère.

M. Frédéric SABY, Directeur de Médiat Rhône-Alpes, pour sa disponibilité et ses conseils, ainsi que toute son équipe qui m'a accueillie avec chaleur.

Je tiens à remercier particulièrement Mme Françoise LEROUGE, pour le suivi efficace de mon travail et ses remarques avisées.

Enfin, merci à tous les élus de Comités d'Entreprises, responsables de B.C.E. qui m'ont consacré de leur temps, m'ont fait part de leurs réflexions, et ont su me communiquer leurs enthousiasmes et leurs doutes. Ce sont tous des "militants du livre" qui ne ménagent ni temps, ni peine, et que l'enquête présente ici avec la distance dûe à l'étude.

Sommaire

INTRODUCTION

| | |
|--|----------|
| 1. NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE OUVRIÈRE . | 3 |
| 1.1. XVIII° siècle : philanthropie et lecture populaire | 3 |
| 1.2. XIX° siècle et la revendication du droit à l'instruction..... | 4 |
| 1.3. Fernand PELLOUTIER et la création des Bourses du Travail | 5 |
| 1.4. Des bibliothèques militantes au le Front Populaire | 5 |
| 2. CRÉATION ET HISTOIRE DES COMITÉS D'ENTREPRISES | 7 |
| 2.1. Création des Comités d'entreprise | 7 |
| 2.2. Fonctionnement des Comités d'Entreprise | 8 |
| 2.3. Le développement des bibliothèques de Comité d'entreprises..... | 8 |
| 2.3.1. De 1945 à 1975 : le développement | 8 |
| 2.3.2. De 1975 à 1995 : reconnaissance de B.C.E. et crise économique | 9 |

1° PARTIE

| | |
|--|-----------|
| 1. SPÉCIFICITÉ DES B.C.E. | |
| ET SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE | 11 |
| 1. La spécificité des B.C.E.² | 11 |
| 1.1. Des bibliothèques au sein de l'entreprise : | 12 |
| 1.2. Des bibliothèques "gérées par des pairs"..... | 12 |
| 1.3. Des bibliothèques pour un public spécifique..... | 13 |
| 2. Les BCE et le service de lecture publique | 15 |
| 2.1. 1981-1991: 10 ans d'enquêtes et de propositions | 15 |
| 2.2. 1992 : Une Charte pour le développement de la lecture en entreprise | 16 |
| 3. Cadre de l'enquête | 18 |
| 3.1. Recensement des B.C.E. en Isère..... | 18 |
| 3.2. Taille des entreprises et nombre de bibliothèques | 18 |
| 3.3. Secteurs d'activité et catégories socioprofessionnelles | 19 |
| 3.4. Localisation | 20 |
| 3.5. Principes méthodologiques | 20 |

²Voir liste des sigles

2° PARTIE.

| | |
|--|-----------|
| 2. BIBLIOTHÈQUES ET ENTREPRISES | 24 |
| 1 Les B.C.E des bibliothèques adaptées à l'entreprises..... | 24 |
| 1-1. Des bibliothèques au sein de l'entreprise : | 24 |
| 1-2. La volonté des entreprises "d'extérioriser" les B.C.E | 27 |
| 1.3 La modulation des horaires d'ouverture | 29 |
| 2.Des bibliothèques gérées par des "pairs " : | 30 |
| 2.1. Des élus de C.E. et des bénévoles | 30 |
| 2.2. Des bibliothèques gérées par des professionnels | 31 |
| 3. Des professionnels pour les B.C.E..... | 32 |
| 3.1. Des professionnels "formés sur le tas" | 32 |
| 3.2. Des professionnels de l'animation et du livre | 33 |

3° PARTIE

| | |
|---|-----------|
| 3.DES BIBLIOTHÈQUES EN MUTATION | 36 |
| 1. Des budgets liés aux effectifs | 36 |
| 1.1. Les B.C.E. qui n'ont pas modifié leur fonctionnement | 37 |
| 1.2. Les B.C.E. qui ont modifié leur fonctionnement..... | 39 |
| 2. Des bibliothèques lieu de démocratie | 42 |
| 2.1. Des commissions bibliothèque | 42 |
| 2.2. Des collectifs de bénévoles | 43 |
| 2.3. De la lecture émancipatrice à la lecture loisir | 45 |
| 3. Des bibliothèques en mutation..... | 46 |
| 3.1. Des bibliothèques pour un public familial | 46 |
| 3.2. Des B.C.E. avec des missions de service public | 48 |
| CONCLUSION | 51 |
| 1. Évolution de l'entreprise..... | 51 |
| 2. Évolution des salariés | 52 |
| 3. Adaptation des B.C.E. | 53 |
| 4. Concurrence ou complémentarité ?..... | 54 |
| BIBLIOGRAPHIE | 56 |
| ANNEXES..... | 59 |

INTRODUCTION

L'intérêt pour les Bibliothèques de Comités d'Entreprise, quand il est évoqué, rencontre au mieux un scepticisme amusé, au pire un certain agacement. Les B.C.E.³ quelle vieille lune! Cette survivance d'un passé industriel et revendicatif est certes sympathique, mais révolue! Et de souligner alors le "sectarisme" de ces bibliothèques aux "collections idéologiquement orientées" et gérées par des "bénévoles sous-qualifiés".

Les bibliothèques de comités d'entreprises sont peu nombreuses (1272 recensées en 1990), spécifiques et méconnues. Elles pâttissent sans doute de la double image contenue dans leur appellation. La bibliothèque d'entreprise évoque le paternalisme patronal, la bibliothèque de bienfaisance. Le comité d'entreprise est souvent associé dans les esprits, à la gestion de petits avantages pour salariés chanceux. Les termes ne sont pas neutres, c'est une évidence, et dans ce cas, le handicap est lourd à porter.

A ces raccourcis, ces caricatures, il convient d'opposer la déclaration de Jean GATTEGNO, Directeur du Livre et de la Lecture, en 1985 lors de la mise en place d'un groupe de travail sur la "Lecture en entreprise"⁴.

³ Bibliothèques de Comité d'Entreprises.

⁴ Direction du livre et de la lecture. *Les Bibliothèques de comités d'entreprises, la lecture en entreprise : rapport d'un groupe de travail ...*, rédigé par Hélène Mathieu et Nadine Etcheto. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1986.

Il souhaite "dépasser la méfiance tenace, souvent fondée sur des malentendus...Il s'agit maintenant de repenser l'opposition entre "spécifique" et "ouverture". Les bibliothèques de comités d'entreprises, compte tenu de leur spécificité même sont un véritable service de lecture publique...elles répondent aux critères de libre accès, d'une composition encyclopédique et pluraliste des collections, et de la gratuité."

Cette déclaration renvoie à une double question. :

- En quoi les bibliothèques d'entreprises sont-elles spécifiques ?
- Comment des bibliothèques issues d'organismes privés (les comités d'entreprise) peuvent-elles rendre des missions de service public ?

Un travail d'observation auprès d'une quinzaine de B.C.E. de l'Isère s'efforcera de fournir quelques éléments de réponse à ces questions.

1. NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE OUVRIÈRE

Les bibliothèques de comités d'entreprises apparaissent officiellement en France en 1945, avec l'ordonnance qui crée les Comités d'Entreprise. Pourtant, elles ne sont pas nées de l'esprit du législateur, mais sont les lointaines héritières d'une double tradition. D'une part, la bibliothèque de manufacture mise en place par un patronat paternaliste. D'autre part la bibliothèque ouvrière imaginée par le mouvement ouvrier engagé dans la lutte sociale.

La création des Bibliothèques de Comités d'Entreprises s'inscrit donc dans le vaste mouvement d'appropriation de la culture par la classe ouvrière .

1.1. XVIII° siècle : philanthropie et lecture populaire

La notion de lecture populaire apparaît dans la deuxième moitié du XVIII° siècle, lorsque les couches populaires alphabétisées revendiquent l'instruction. Domestiques, artisans et paysans riches envoient leurs enfants au collège. Les classes privilégiées s'en inquiètent, et vont tenter de mettre en place un système éducatif paternaliste, qui permette le contrôle de cette aspiration. La lecture ne doit détourner de sa condition ni le laboureur ni le boutiquier. Elle doit être utile et consacrée aux "bons livres", manuels de morale et de religion, traités d'agriculture ou de technique. Les oeuvres d'imagination sont proscrites. Mais aucune des tentatives d'instauration d'un système scolaire laïque n'aboutira après 1789.

La Révolution industrielle du début du XIX° siècle conforte cette préoccupation, mais l'oriente différemment : il faut former des ouvriers aptes à utiliser le nouvel outil industriel. Pourtant, une partie de la bourgeoisie mesure le danger qu'il y a à laisser se paupériser et s'entasser dans les villes une "classe dangereuse". Alors naissent, au cours du siècle, des initiatives philanthropiques en faveur de la lecture et de l'instruction, facteurs de conditionnement de la classe ouvrière. Ce mouvement donnera naissance aux bibliothèques populaires.

Dans le même temps vont naître également les bibliothèques des manufactures. Peu nombreuses, elles sont bien dotées en locaux, livres et même en personnel, puisqu'on voit apparaître là les premiers bibliothécaires hors des institutions. Ainsi la puissante Union des Industries Métallurgiques avait installé dès 1843 cinquante bibliothèques dans trente établissements. Bien entendu tout choix de livre devait recevoir l'approbation du

patron. La plupart de ces bibliothèques se trouvaient dans l'Est de la France, en terre protestante.

"Le perfectionnement du travail est devenu pour nous une question de vie ou de mort, et la première condition à remplir pour perfectionner le travail c'est de perfectionner l'ouvrier." déclare un jeune patron du textile en 1864⁵.

A partir de 1830, une élite ouvrière se forme, s'exprime et refuse cet accès à la lecture sous haute surveillance, cette instruction qui ne donne aucune des clés de la culture légitime. Sous son impulsion va naître la lecture ouvrière.

1.2. XIX^e siècle et la revendication du droit à l'instruction

Le XIX^e siècle est traversé de cette volonté d'appropriation de la culture par la classe ouvrière et ses élites. Un appétit de savoir, de connaître, de comprendre sans précédent pour les premiers militants ouvriers qui cherchaient dans les livres le moyen d'émancipation et de progrès personnel. Après 1830, les premiers récits d'ouvriers ou d'artisans qui paraissent attestent de parcours d'autodidacte plutôt que de révolte, affirment pour chacun la possibilité d'entrer dans l'universalité des savoirs.

Témoignage de ces premiers pas, en 1839, Agricol PERDIGUIER, compagnon menuisier, dans son "Livre du compagnonnage"⁶ expose le premier programme de lecture proposé aux ouvriers par l'un d'entre eux. Il y recommande aux compagnons la lecture d'ouvrages de références, des classiques, des auteurs contemporains et des auteurs socialement engagés.

On le voit, il est encore question de "bonnes lectures". Mais ici le but est de lutter à la fois contre la sous-littérature vendue au peuple et les ouvrages édifiants fabriqués pour son éducation. Quelques compagnons ouvrent alors des écoles du soir dans leur appartement, qui deviennent des lieux d'alphabétisation et de lecture collective.

⁵Cité par Noé RICHTER *Les bibliothèques populaires et la lecture ouvrière* dans *Histoire des bibliothèques françaises* : tome III, p. 529.

⁶PERDIGUIER, Agricol. *Le livre du compagnonnage*. Paris, 1841.

1.3. Fernand PELLOUTIER et la création des Bourses du Travail

En 1848, après la Révolution de février, la Deuxième République prend en compte certaines revendications ouvrières. Ainsi la durée de la journée de travail est réduite à dix heures pour donner à "l'ouvrier le temps de s'instruire" selon Agricol PERDIGUIER.

Le ministre de l'instruction publique organise à Paris des séances de lectures publiques le soir, pour permettre "au peuple l'accès à la culture". Une fois encore les changements de majorité gouvernementale ne laisseront pas le temps nécessaire à la mise en place d'une véritable politique de la lecture. Cependant durant cette même période, quelques bibliothèques ouvrières voient le jour, notamment dans les syndicats. Il faudra pourtant attendre la création des *Bourses du Travail* en 1893, pour voir s'élaborer le premier réseau de bibliothèques vouées "à l'émancipation des travailleurs". Sous l'impulsion de Fernand PELLOUTIER, les *Bourses du Travail* et les syndicats qui s'y retrouvent vont se fédérer et développer la lecture dans leur sillage. En 1905 il y a 75 *Bourses du Travail* sur 114 qui ont une bibliothèque et elles offrent des collections de 400 à 1200 volumes selon les villes.

Dans un texte publié en 1899, Fernand PELLOUTIER⁷ donne à son tour une idée de ce que sont les "bonnes lectures" ouvrières:

"Aussi rencontre-t-on .. à côté d'une section technologique composés des traités les plus nouveaux ..., les maîtres de l'économie politique depuis Adam Smith jusqu'à Marx ; de la littérature depuis les prosateurs et les poètes du XIIe siècle.. jusqu'à Émile Zola et Anatole France ; de la critiques des synthèses sociales depuis Saint-Simon jusqu'à Kropotkine ; des sciences naturelles depuis ... Darwin jusqu'aux plus éminents parmi les anthropologues contemporains."

1.4. Des bibliothèques militantes au le Front Populaire

L'entre deux-guerres verra se développer des initiatives héritières du XIX^e siècle et de ses bibliothèques militantes, sur le modèle de l'enseignement mutuel propre à la tradition ouvrière. D'autant que la Révolution de 1917 a favorisé l'apparition d'une pensée et d'une littérature prolétariennes, légitimant les aspirations au savoir de la classe ouvrière. Deux expériences en témoignent.

⁷PELLOUTIER, Fernand. Histoire des bourses du travail. Paris, 1902.

En 1917 à Paris, la "*Librairie du Travail*" s'installe dans les locaux de la "*Vie Ouvrière*". On y trouve une maison d'édition, une librairie ainsi qu'une bibliothèque qui pratique le prêt par correspondance. Elle offre à ses lecteurs "depuis l'oeuvre poétique jusqu'à l'ouvrage scientifique le plus ardu en passant par la littérature, les arts, la sociologie, l'histoire et la technique des métiers, la documentation". Elle vivra jusqu' en 1928.

En 1935, Henri POULAILLE, théoricien de la littérature prolétarienne, ouvre le "*Musée du Soir*" dans un quartier populaire de Paris. Ancêtre des Maisons des Jeunes et de la Culture, le "*Musée du Soir*" voulait développer un réseau de bibliothèques ouvrières où l'on trouverait des journaux syndicalistes et de la littérature socialiste révolutionnaire.

"Il faudrait que ce soient des ruches vivantes et non des nécropoles" disait POULAILLE. Il y organisa conférences et expositions, des écrivains venaient y lire leurs oeuvres. Le Front Populaire au pouvoir s'intéressera à la lecture populaire. Il reprendra une proposition du B.I.T.⁸ pour "l'organisation de la lecture publique " en 1937, qui prévoyait le soutien aux bibliothèques militantes. A son tour, il manquera de temps pour la mettre en place.

La même année *Le Centre confédéral d'éducation ouvrière* de la C.G.T.⁹ ouvre une école de bibliothécaires, pour former les militants qui animent les bibliothèques de syndicats aussi bien que les bibliothèques associatives.

La guerre et la dissolution des syndicats en août 1940 mettent un terme à ces expériences. Mais la réflexion sur la place de la lecture populaire se poursuivra dans les mouvements de Résistance

⁸Bureau International du Travail

⁹Confédération Générale du Travail

2. CRÉATION ET HISTOIRE DES COMITÉS D'ENTREPRISES

Les Comités d'Entreprises, apparus à la Libération, ne pénétreront que lentement le tissu des entreprises. Ils passeront progressivement de l'organisation du mieux être dans la pénurie de l'après-guerre, à la gestion des activités socio-culturelles puis au contrôle économique de la gestion des entreprises.

2.1. Création des Comités d'entreprise

Nés d'une ordonnance du gouvernement provisoire le 22 février 1945, les Comités d'Entreprises sont le résultat d'une réflexion menée dès 1943 avec les syndicalistes de la Résistance. En réalité ils sont les héritiers de trois expériences.

D'une part les *Comités Sociaux d'Entreprises* créés par le régime de Vichy. Surnommés les "*comités patates*" parce qu'ils s'occupaient essentiellement des problèmes de ravitaillement.. Il y en avait 9000 en 1943, souvent nommés par les directions d'entreprises, rarement élus.

D'autre part, les *Comités Mixtes à la Production*, structures paritaires apparues en Angleterre et développées en France en 1944, dont le rôle était de gérer la production et l'organisation du travail

Enfin, les *Comités de Gestion*, créés spontanément à la Libération, appelés parfois "*comités F.F.I.*", contrôlaient les grandes entreprises industrielles qui se retrouvaient sans patron, sorte d'expérience autogestionnaire.

Dès l'origine, les Comités d'entreprises se voient confier la gestion des oeuvres sociales, le contrôle de l'hygiène et la sécurité et l'accès à l'information économique. Le but poursuivi par le gouvernement est de redémarrer rapidement l'économie, redonner de l'efficacité à un outil industriel vétuste. En quelques mois, 5000 C.E. se mettent en place dans l'enthousiasme.

Désenchantement politique et divisions syndicales, ce chiffre n'évoluera plus pendant des années. En 1963 il n'y a toujours que 5000 C.E. dans les entreprises.

Mai 1968 donnera un coup de fouet au mouvement. Quelques mois plus tard on dénombre 9000 C.E. .

Aujourd'hui, après les lois Auroux de 1982 qui ont accru leurs pouvoirs économiques, les C.E. sont au nombre de 25000.

2.2. Fonctionnement des Comités d'Entreprise

Le Comité d'Entreprise est une instance constituée de représentants de la Direction de l'entreprise et de délégués des salariés. Ceux-ci sont élus, sur des listes présentées par les organisations syndicales, pour une période de deux ans. Le C.E. n'existe que dans les entreprises de plus de cinquante salariés.

Les élus disposent d'un budget annuel dont le montant est calculé en fonction d'un pourcentage de la masse salariale variable qui fait l'objet d'un accord d'entreprise (de 1 % à 5 %). A l'intérieur de cette enveloppe, les choix budgétaires sont discutés, après consultation des différentes commissions s'occupant des activités du C.E. : restaurant, enfance, sports, mutuelle, culture et loisirs... Ces commissions sont constituées de représentants syndicaux proportionnellement aux résultats obtenus par chaque syndicat aux élections du C.E.

Le budget de la commission culturelle est souvent le moins important et comprend des activités trop différentes d'un C.E. à l'autre pour être comparé valablement. Certains vont y intégrer "l'arbre de Noël", d'autres les voyages etc. Les Bibliothèques de Comités d'Entreprises dépendent de cette commission.

2.3. Le développement des bibliothèques de Comité d'entreprises

Le développement des Bibliothèques de Comités d'Entreprises va suivre celui des C.E, avec une assez lente montée en charge, suivie d'une embellie puis une confrontation à la crise économique

2.3.1. De 1945 à 1975 : le développement

Ayant en charge les activités socio-culturelles de l'entreprise, les C.E. dès leur création reprennent et développent les bibliothèques d'entreprise existantes en 1945.

Issues à la fois des bibliothèques ouvrières et des bibliothèques patronales du XIX^e siècle, les bibliothèques de C.E. assument ce double héritage de l'éducation populaire et

du capitalisme paternaliste. Pendant les dix ans qui suivent leur création, les B.C.E.¹⁰ resteront cantonnées aux très grandes entreprises (Renault, Michelin, Rhône-Poulenc..) Il faudra attendre les années 1960 à 1970 pour assister à une véritable percée quantitative mais aussi qualitative des bibliothèques de C.E. La création massive de nouveaux Comités d'Entreprises après Mai 1968 pèse ici de tout son poids.

Dans le même temps, le développement de la Lecture Publique de 1968 à 1975 en France, exerce un vrai rôle d'entraînement des C.E., qui à leur tour créent des bibliothèques. Celles-ci, plus nombreuses et mieux organisées obtiennent un début de reconnaissance dans la profession. 1976 verra naître la sous-section des bibliothèques de C.E. au sein de la section des bibliothèques publiques de l'A.B.F.¹¹, consacrant ainsi la place grandissante des bibliothécaires de C.E. dans la Lecture Publique.

2.3.2. De 1975 à 1995 : reconnaissance de B.C.E. et crise économique

La crise économique des années 1980 viendra arrêter le mouvement de création de bibliothèques en entreprise. D'autant plus que les restructurations, les compressions de personnel diminuent les budgets des C.E. tributaires de la masse salariale. Les choix financiers deviennent difficiles et la culture passe au second rang des préoccupations des C.E., bien après les activités sociales et économiques.

Pourtant au cours de ces mêmes années, à partir de 1981 avec l'arrivée d'un nouveau pouvoir, s'amorce une politique de reconnaissance effective des B.C.E. de la part du Ministère de la Culture.

Le rapport PINGAUD-BARRAUD¹² : "Pour une nouvelle politique du livre et de la lecture" publié en 1982 consacre aux B.C.E. une de ses annexes. Nombre de colloques et réunions sont organisés autour de la lecture en entreprises pendant cette période. Mais surtout des enquêtes nationales sont diligentées afin de mieux connaître et évaluer les résultats des B.C.E. et intégrer leur action au sein de la Lecture Publique. A l'enquête de l'A.B.F. de 1984, succédera celle de l'A.B.F. et de la Direction du Livre et de la Lecture en 1992 qui donnera la première image nationale de la lecture en entreprise.

¹⁰Bibliothèques de Comités d'Entreprise

¹¹Association des Bibliothécaires Français

¹²PINGAUD, Bernard et BARRAUD, Jean-Claude. *Pour une politique du livre et de la lecture : rapport de la commission du livre et de la lecture au Ministère de la Culture.* Paris : Dalloz, 1982.

Enfin des aides financières aux C.E. qui entreprennent d'améliorer, d'accroître ou de diversifier leurs actions en faveur du livre interviennent

En 1995 qu'en est-il de ce double mouvement ?

Les B.C.E. sont confortées par la reconnaissance qu'elles ont obtenues des pouvoirs publics et leur intégration à la Lecture Publique. Mais elles sont fragilisées par la crise économique qui met en péril les bibliothèques des entreprises dont les effectifs baissent,

Affrontées à cette double réalité, quel mode de fonctionnement les Bibliothèques de Comités d'Entreprises ont-elles choisi ? A quelles adaptations ont-elles dû procéder ?

Pour tenter de répondre à cette question nous irons interroger les B.C.E. d'une quinzaine d'entreprises iséroises.

1° PARTIE

SPÉCIFICITÉ DES B.C.E. ET MÉTHODOLOGIE

1. SPÉCIFICITÉ DES B.C.E. ET SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE

1. La spécificité des B.C.E.¹³

Les Bibliothèques de Comités d'Entreprises, héritières du mouvement ouvrier, sont créées officiellement par l'ordonnance de février 1945, qui met en place les Comités d'Entreprise. Elles sont donc associées dès leur naissance aux luttes du mouvement syndical et à la formidable volonté de mettre en place une société nouvelle qui s'est exprimée à la Libération. La tradition ouvrière s'enrichit alors d'un nouvel apport, elle se nourrit des utopies de la Résistance, de cette conscience partagée par le syndicaliste, l'intellectuel et l'artiste dans le maquis "de la séparation de la culture et du peuple"¹⁴. Il s'agit alors de rien de moins que "de s'occuper de la formation de l'Homme nouveau".¹⁵

Porteuses de ces valeurs, les BCE ont été d'emblée conçues et présentées par leurs animateurs comme "spécifiques", profondément différentes du réseau de lecture publique qui se mettait lentement en place à la même époque. L'absence de relations entre ces deux univers se reflète dans le désintérêt des professionnels pour les expériences des B.C.E.. Ainsi, on ne trouve que trois articles consacrés aux B.C.E. dans le *Bulletin de l'A.B.F.* avant 1962 .

Cette spécificité revendiquée avec force, longtemps niée par les pouvoirs publics, ne fut que tardivement consacrée et reconnue dans un rapport de la Direction du Livre et de la

¹³Voir liste des sigles

¹⁴Manifeste de Peuple et Culture : *Un peuple, une culture*. Lyon, Presses de Marius Audin, 1946.

¹⁵Ibid.

Lecture en 1986¹⁶: " Nous tenons pour acquise la spécificité des BCE." écrivent Hélène Mathieu et Nadine ETCHETO.

Cette "spécificité" reconnue désormais par tous, quels sont les éléments qui la constituent?

1.1. Des bibliothèques au sein de l'entreprise :

La première caractéristique des B.C.E., celle qui les fonde est exprimée avec force par la sous-section des Bibliothèques de Comités d'Entreprises au sein de l'A.B.F. ¹⁷: "Notre spécificité vient simplement , si l'on peut dire de notre présence sur le site même de l'entreprise, et de notre action à l'intérieur de l'entreprise."

En effet, les bibliothèques d'entreprise sont situées au coeur même des services, sur le chemin de la cantine, près de l'entrée des ateliers ou dans le hall de l'usine. La bibliothèque ainsi installée sur le passage habituel des salariés, n'est plus un "lieu sacré", elle s'intègre dans le quotidien et il en franchit volontiers la porte.

Cette apparition de la lecture, activité liée aux loisirs, bien évidemment ne s'est pas imposée facilement dans un univers consacré au travail. Elle "est presque toujours le résultat de luttes sociales pour conquérir, sur le lieu même du travail, un espace pour les salariés, lieu de rencontre par excellence, point de référence culturelle et enjeu social inscrit dans l'histoire de l'entreprise."¹⁸.

Cet espace conquis par les salariés et leurs syndicats ne pouvait être animé comme dans le passé. Le souvenir était encore présent de la gestion antérieure des bibliothèques par des assistantes sociales, dans la lignée des oeuvres de bienfaisance de la direction.

1.2. Des bibliothèques "gérées par des pairs"

Ces bibliothèques chargées de faciliter l'accès des travailleurs au savoir, sont à la fois bien trop précieuses, et bien trop fragiles pour qu'on les confie à un responsable extérieur à l'entreprise. C'est pourquoi elles sont "gérées par des pairs".

¹⁶ Direction du Livre et de la lecture. *Les Bibliothèques de comités d'entreprise, la lecture en entreprise*, Paris : DLL, 1986.

¹⁷ *Les bibliothèques de Comité d'entreprise en 1984* . Bulletin de l'ABF, 4eme trimestre 1984, pp. 26-27.

¹⁸FRANCE.Direction du Livre et de la lecture. *Les Bibliothèques de comités d'entreprise, la lecture en entreprise*. Paris : DLL, 1986

La bibliothèque est dotée par le Comité d'Entreprise de moyens financiers et parfois de personnel. Elle peut fonctionner dans le cadre d'une "*commission culturelle*" ou "*commission bibliothèque*" où siègent des représentants des syndicats et souvent des membres du personnel. Mais dans tous les cas "elle travaille conformément aux orientations définies par le C.E."¹⁹ -

Dans les petites entreprises, des militants syndicaux ou des groupes de bénévoles vont assurer l'acquisition des documents et l'ouverture aux lecteurs. Dans les sociétés plus importantes, on trouvera des salariés détachés de l'entreprise ou du personnel recruté spécifiquement par le C.E. Le savoir-faire d'un bibliothécaire n'y est pas forcément requis et la formation s'acquiert sur le tas.

"Dans une B.C.E., l'usager ... ne rencontre pas un technicien investi du Savoir mais une personne qui est également partie prenante de l'entreprise... des conflits sociaux aux succès de production"²⁰

La proximité aux livres est donc renforcée par un médiateur issu du même milieu, car les B.C.E. en héritières des autodidactes ouvriers du passé visent "l'émancipation et l'auto-éducation". Plus simplement, elles tendent à permettre l'accès à la lecture pour un public qui en est majoritairement exclu par ses origines sociales, ethniques ou culturelles .

1.3. Des bibliothèques pour un public spécifique

La Bibliothèque d'entreprise s'adresse à un public que par définition elle connaît bien. Le "*bilan social*" annuel de l'entreprise communiqué au C.E. permet de suivre l'évolution des effectifs, des qualifications, des tranches d'âge des salariés, du rapport hommes/femmes dans l'entreprise. Il reste donc à la B.C.E. d'adapter son fonctionnement et ses collections à ces usagers en quelque sorte "captifs".

Les horaires et les modes d'accès varieront donc en fonction des rythmes de l'entreprise. La plupart des B.C.E. ouvrent à l'heure du repas de midi, à l'heure de sortie du plus grand nombre des salariés, voire mettent en place des permanences du soir pour les personnels postés. Bien entendu horaires et accessibilité des locaux sont élaborés dans le cadre de négociations parfois conflictuelles avec les directions d'entreprise.

¹⁹Ibid. note 16.

²⁰Voir note n° 16

La proximité de la bibliothèque et sa connaissance fine du public qu'elle dessert , lui permettent d'adapter précisément ses collections aux attentes des salariés. Les B.C.E. participent ainsi au combat contre la ségrégation culturelle, à la lutte contre l'illettrisme. Elles desservent un public qui ne fréquente pas les bibliothèques municipales, et le font avec le succès souligné par les enquêtes récentes²¹. Le nombre des salariés qui fréquentent la bibliothèque du C.E. est compris entre 20 et 40 % selon les entreprises, alors que les bibliothèques municipales en 1993 ne touchent encore que 17,8 % de la population qu'elles desservent .

Accessibilité de la bibliothèque, animateur issu de l'entreprise et collections permettant de gagner à la lecture un public qui en est exclu, tels sont les contours de la spécificité des bibliothèques d'entreprise telles que leurs fondateurs les ont voulues.

Ces critères dessinent presque en creux un portrait critique de la lecture publique et les deux univers semblent s'opposer. Il existe pourtant des conditions de fonctionnement communes à ces deux types de bibliothèques.

²¹FRANCE. Direction du Livre et de la Lecture. *Enquête statistique sur les bibliothèques des comités d'entreprise : la lecture en entreprise* réd.. par Françoise Bobin et Christine Bouvier, Paris, ABF, 1991.

2. Les B.C.E. et le service de lecture publique

Dès 1981, la Direction du Livre et de la Lecture a aidé financièrement des comités d'Entreprises particulièrement dynamiques. Mais lorsque s'est mis en place le groupe de travail sur la "*Lecture en entreprise*, la D.L.L. a souhaité que les conditions de développement des B.C.E. soient clairement définies et connues de tous.

2.1. 1981-1991: 10 ans d'enquêtes et de propositions

Aux critères spécifiques fondateurs des bibliothèques de comité d'entreprise, les pouvoirs publics ajoutent des conditions matérielles et organisationnelles nécessaires à leur reconnaissance au sein du réseau de lecture publique.

Dès 1982 le rapport PINGAUD-BARREAU²² consacre aux BCE une de ses annexes. Il y affirme que les BCE sont un "outil de base pour tous ceux qui voient dans le livre un moyen irremplaçable d'accès au savoir, d'enrichissement culturel et de communication démocratique" et énonce des propositions pour leur développement.

Outre l'augmentation du financement des comités d'entreprises par les employeurs, il préconise la réglementation de "l'accès des travailleurs à ces bibliothèques ...ceux-ci devraient pouvoir disposer d'un temps mensuel... pour s'y rendre sur le temps de travail".

Ces propositions seront reprises en 1986 dans le rapport rédigé par Hélène MATHIEU et Nadine ETCHETOT²³ à l'issue des réflexions d'un groupe de travail. S'y ajoutera la tentative d'élaborer des "normes" concernant l'embauche de "personnel permanent", la volonté de recenser "les pratiques innovantes" et d'encourager les "collaborations inter-C.E." .

Mais surtout ce groupe commandera en 1990 la première grande enquête statistique nationale concernant les B.C.E. L'A.B.F. et la Direction du Livre et de la Lecture en seront maîtres d'oeuvre, mais le Ministère du Travail²⁴ participera également pour constituer le fichier qui recense les 1272 B.C.E. dans des entreprises de plus de 500 salariés en 1990.

²²PINGAUD, Bernard et BARRAUD, Jean-Claude. *Pour une politique du livre et de la lecture au Ministère de la Culture*. Paris : Dalloz, 1982.

²³FRANCE.Direction du Livre et de la lecture. *Les Bibliothèques de comités d'entreprise, la lecture en entreprise*. Paris, DLL, 1986.

²⁴FRANCE.Direction du Livre et de la Lecture. *Enquête statistique sur les bibliothèques des comités d'entreprise : la lecture en entreprise* réd. par Françoise BOBIN et Christine BOUVIER. Paris :ABF, 1991.

Cette enquête succédait à une étude de l'ABF réalisée en 1984²⁵ et à plusieurs autres effectuées en régions. Son but était d'intégrer les résultats des B.C.E. dans les statistiques nationales annuelles de la lecture publique. Elle a permis le premier état des lieux complet de la lecture en entreprise, soulignant ses forces (le nombre important des lecteurs et des prêts) mais aussi ses faiblesses financières et matérielles.

2.2. 1992 : Une Charte pour le développement de la lecture en entreprise

Ces constats sont probablement à l'origine de la "*Charte pour le développement de la lecture en entreprise*" élaborée et signée par l'A.B.F. et 5 centrales syndicales (C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.C., C.G.T., F.O.). Les signataires après avoir rappelé les problèmes de l'illettrisme et du recul de la lecture dans ce manifeste²⁶, émettent une série de souhaits et de recommandations à l'intention des élus de C.E., des employeurs et des pouvoirs publics.

On y trouve d'une part une tentative de normalisation du fonctionnement des BCE qui précise :

- "une bibliothèque ne saurait ouvrir sans une collection de base (3000 livres dans tous les cas) représentant au moins un livre par salarié
- le taux moyen de renouvellement souhaitable est de 10% et au moins un livre par lecteur chaque année
- un local au minimum de 200 m² est nécessaire
- il est recommandé l'embauche d'un professionnel pour les entreprises à partir de 500 salariés"

Ces propositions matérielles s'accompagnent de recommandations plus générales nécessaires au développement des B.C.E..

Aux Comités d'Entreprises il est demandé "d'allouer un budget constant et suffisant pour l'entretien, le renouvellement du fonds et l'animation de la bibliothèque". Mais aussi de "veiller à la formation [du] personnel, garant de la pluralité des fonds".

Aux employeurs il est rappelé leur responsabilité en matière financière ainsi que la nécessité de mettre à la disposition de la bibliothèque des "locaux vastes et adaptés au sein de l'entreprise sur un lieu de passage".

²⁵Bibliothèques et discothèques de comités d'entreprises : résultats d'une enquête menée en 1985 et portant sur les statistiques des années 1983 et 1984. Bulletin de l'ABF, n°131, 2eme trimestre 1986. p.,22-26.

²⁶Association des bibliothécaires français. *Charte pour le développement de la lecture en entreprise*. Paris : ABF, 1992.

Enfin les bibliothécaires voient définies leurs fonctions, c'est-à-dire "la constitution, l'organisation, l'enrichissement et l'exploitation des collections". On réaffirme également la nécessaire "garantie de confiance .. afin qu'ils puissent exercer leur fonction en dehors de toute pression et de toute censure ."

Quand aux pouvoirs publics, il leur est demandé "d'apporter une aide aux actions menées.. par le biais de formation des personnels, de coopération et d'attribution de subventions.

Nous voici loin désormais de la seule "spécificité" des bibliothèques de comités d'entreprises. Il n'est par contre pas une recommandation de cette Charte qui ne soit applicable au bon fonctionnement des bibliothèques de lecture publique. Les similitudes entre ces deux réseaux seraient-elles plus grandes que les oppositions relevées précédemment ?

Les B.C.E. sont-elles des bibliothèques spécifiques, ou bien remplissent-elles un service de lecture publique ? La question se pose dans le contexte économique et social des années 1980-1995. Le travail d'observation effectué auprès de quelques B.C.E. de l'Isère apportera peut-être quelques éléments de réponse.

3. CADRE DE L'ENQUÊTE

Cette enquête auprès des Bibliothèques de Comités d'Entreprises situées en Isère, a eu lieu de septembre à octobre 1995. Les responsables de 20 B.C.E. ont été rencontrés, les réponses utilisables ne concernent que 17 de ces bibliothèques

3.1. Recensement des B.C.E. en Isère.

En Isère on recense 680 entreprises dotées d'un Comité d'entreprise en 1994.

Une enquête effectuée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles en Rhône-Alpes et non encore publiée a répertorié 36 Bibliothèques de Comités d'entreprises dans ce département pour la même période. Le premier constat est que seulement 5% des comités d'entreprises isérois ont une bibliothèque. La proportion semblera faible. Mais d'une part nous ne disposons d'aucun élément de comparaison national. D'autre part nous avons choisi de ne pas exclure les entreprises de moins de 500 salariés, comme l'enquête nationale de 1990 l'a fait.

Parmi ces 36 B.C.E. repérées, une a disparu en septembre 1995 (Entreprise *Allibert* à Grenoble), une autre ne possède que des disques (Établissement *Beckton-Dickinson* à Pont-de-Claix). Le nombre réel des B.C.E. se réduit donc à 34.

L'observation de ces 34 Bibliothèques de Comités d'Entreprises permet de repérer quelques éléments.

3.2. Taille des entreprises et nombre de bibliothèques

| Taille des entreprises | Nombre de bibliothèques |
|------------------------|-------------------------|
| 150 à 400 salariés | 10 |
| 400 à 500 salariés | 6 |
| 500 à 1000 salariés | 7 |
| 1000 à 3000 salariés | 8 |
| + de 3000 salariés | 1 |
| <i>Total</i> | 4 |

Il y a 16 bibliothèques dans des entreprises de moins de 500 salariés, soit 47% des B.C.E. recensées, c'est à dire pratiquement la moitié. Éliminer ces entreprises ne serait donc pas pertinent pour notre observation.

3.3. Secteurs d'activité et catégories socioprofessionnelles

| Secteur d'activités | Nombre d'entreprises |
|---|----------------------|
| Industries | 23 |
| Industries de biens intermédiaires | 3 |
| Services | 5 |
| Enseignement et recherche | 3 |
| <i>Total</i> | <i>34</i> |

La majorité des bibliothèques de comités d'entreprise est installée dans des entreprises industrielles, soit 26 B.C.E. sur 34, c'est-à-dire 76 % des bibliothèques.

Cette forte présence du secteur industriel, notamment de l'industrie métallurgique et chimique, devrait également peser sur les catégories socio-professionnelles et l'on devrait retrouver une majorité d'ouvriers. Pourtant au regard du tableau, on notera que ce n'est pas aussi simple. Seules 11 bibliothécaires ou responsables de C.E. interrogés ont une connaissance précise du bilan social de l'entreprise et peuvent analyser l'évolution professionnelle.

Catégories socioprofessionnelles (11 réponses.

| Catégories socioprofessionnelles | Nombre d'entreprises |
|---|----------------------|
| majorité d'ouvriers | 4 |
| majorité d'employés | 2 |
| majorité Agents de maîtrise et techniciens | 1 |
| majorité ingénieurs et cadres | 4 |
| <i>Total</i> | <i>11</i> |

Les catégories sociales semblent équilibrées au vu de ce tableau, la moitié des entreprises ayant une majorité d'ouvriers et d'employés, l'autre moitié de techniciens et d'ingénieurs. Le nombre d'entreprises à population ouvrière étant exactement le même que celui où les ingénieurs sont majoritaires.

Mais on restera prudent devant le flou de certaines réponses, et la définition différente qui est donnée à une même catégorie socio-professionnelle d'une entreprise à l'autre.

3.4. Localisation

La localisation des B.C.E. dans le département est-elle significative²⁷ ?

| Localisation | Nombre d'entreprises |
|--|-----------------------------|
| Agglomération grenobloise | 22 |
| Nord du département (Bourgoin-Vienne) | 8 |
| Vallée du Grésivaudan | 2 |
| Ouest du département | 1 |
| Sud du département | 1 |
| Total | 34 |

Les bibliothèques de comités d'entreprises se trouvent concentrées dans l'agglomération grenobloise (64%) comme l'essentiel de l'activité économique du département. L'autre pôle économique, celui de l'industrie chimique, se situe dans le nord du département,, entre Vienne et Bourgoin où l'on retrouve 23% des B.C.E.

L'agglomération grenobloise est également riche en offre de lecture publique, celle du nord du département n'a pas encore atteint le développement souhaitable en ce domaine. Vienne, Bourgoin et Pont-Evêque sont dotées de bibliothèques municipales répondant aux besoins de leur population. Beaurepaire et Pont-de-Chéruy, sièges d'entreprises dotées de B.C.E., n'ont pas encore mis en place de service de lecture publique digne de ce nom. L'agglomération de Roussillon, quand à elle met en place des collaborations intéressantes entre BCE et bibliothèques municipales.

3.5. Principes méthodologiques

C'est un échantillon de 17 bibliothèques représentatives des BCE en Isère que nous proposons d'observer.

²⁷Voir la carte du département en annexe

En sont volontairement exclues les bibliothèques d'établissements publics qui ne se reconnaissent pas dans l'identité d'un Comité d'Entreprise (la Poste, les universités), Mais nous avons gardé celles de la S.N.C.F. et du C.E.A..

L'essentiel de ces BCE sont installées dans des industries (13 sur 17), majoritairement situées à Grenoble ou dans sa banlieue (12 sur les 17), 5 d'entre elles ont moins de 500 salariés. .

Sociétés de service ou industries, privées ou publiques, presque toutes ces entreprises ont connu au cours des 15 dernières années de graves crise de l'emploi. L'une des B.C.E. dont le fonctionnement est intéressant a disparu avec l'entreprise qui l'abritait en 1990(La Viscose).12 d'entre elles les pertes d'emploi se situent entre 20 % et 64 % des effectifs.

Liste des entreprises retenues :

| Entreprises | Adresse | Salariés | Lecteurs | Livres | Prêts |
|------------------------|----------------|-----------------|-----------------|---------------|--------------|
| Air liquide | Sassenage | 250 | 110 | 1 850 | 1 600 |
| Atochem | Jarrie | 840 | 200 | 6 300 | |
| B.N.P. | Grenoble | 400 | 50 | 4 000 | |
| Bull | Echirolles | 548 | 300 | 10 000 | 12 000 |
| Caterpillard | Grenoble | 1600 | 200 | 6 100 | 2 800 |
| CENG | Grenoble | 2500 | 1300 | 24 000 | |
| Hewlett Packard | Grenoble | 1500 | 850 | 8 300 | 24 000 |
| I.L.L | Grenoble | 400 | 100 | 6000 | |
| Neyrpic | Grenoble | 630 | 130 | 17 000 | |
| Papeterie | Lancey | 500 | 450 | 10 000 | 11 000 |
| Rhône-Poulenc | Pont deClaix | 1800 | 400 | 25 000 | 10 000 |
| Rhône-Poulenc | Roussillon | 1800 | 2058 | 23 000 | 34 000 |
| Schneider | Grenoble | 7000 | 4000 | 54 000 | 72 000 |
| SGS-Thomson | Crolles | 580 | 76 | 1500 | 3 500 |
| SGS-Thomson | Grenoble | 1200 | 800 | 10000 | 16 000 |
| SNCF | Grenoble | 950 | 770 | 9 800 | 13 700 |
| Viscose | Echirolles | 400 | 100 | 5 000 | |

L'observation s'est effectuée à travers des entretiens : 32 entretiens de deux heures environ²⁸recueillis auprès des responsables de B.C.E. et des élus de Comités d'Entreprise, secrétaires de C.E. ou présidents de la commission culturelle. Les entretiens ont été réalisés dans la bibliothèque pour les responsables de B.C.E., dans les locaux du C.E. pour les élus.

Le fonctionnement des discothèques ou vidéothèques n'a pas été pris en compte.

En effet, dans la majorité des comités d'entreprise, ces sections ont une existence complètement indépendante de la bibliothèque. Elles sont situées dans d'autres locaux, ont d'autres responsables et un budget autonome.

L'analyse des entretiens a été réalisée selon deux approches :

- une approche objective basée sur des éléments factuels chaque fois qu'ils ont pu être recoupés et vérifiés. Mais un petit nombre de B.C.E. pratiquent le flou et l'incertitude sur les résultats de leurs actions, certaines données seront à considérer avec précaution.
- une approche subjective fondée sur le contenu des entretiens et rendant compte des opinions, avis, analyses et auto-évaluations faites par les personnes rencontrées.

L'objectif poursuivi est l'analyse des mutations connues par les B.C.E. au cours des années 1980-1995. Années mouvementées où ces bibliothèques confrontées à la crise économique et aux réductions d'effectifs dans les entreprises ont été fragilisées. Au même moment, les pouvoirs publics entamaient une démarche de reconnaissance de leur action qui tout en les confortant, comporte une exigence de transformation.

Confrontées aux rudes réalités, quel avenir les bibliothèques de comités d'entreprises se sont-elles inventées ?

²⁸Voir en annexe le guide d'entretien :

2° PARTIE

BIBLIOTHÈQUES ET ENTREPRISES

1. Les B.C.E. des bibliothèques adaptées à l'entreprise

Les Bibliothèques de Comités d'Entreprises se caractérisent, nous l'avons vu plus haut, par leur localisation au cœur de l'entreprise, leur fonctionnement adapté à un public ciblé, celui des travailleurs, et leur gestion par des "pairs".

Comment ces caractéristiques s'inscrivent-elles dans le quotidien des 17 B.C.E. rencontrées ?

1-1. Des bibliothèques au sein de l'entreprise :

Des bibliothèques installées "au sein même de l'entreprise" nous n'en avons rencontré que 8 sur 17 soit 47 %. Parmi ces 8 bibliothèques elles-mêmes, la situation est variable. Aussi nous prendrons donc quelques exemples.

A l' *Air Liquide*, entreprise de 250 salariés, la bibliothèque représente 1850 livres dans 10 m². Un local animé par deux bénévoles dans le bâtiment du restaurant d'entreprise, et qui n'ouvre qu'une fois par semaine, 30 minutes, au moment du repas. Toutes les activités sportives et culturelles sont proposées au même moment, dans des pièces voisines. Cela crée une atmosphère favorable, "un effet d'entraînement entre collègues" et 44% du personnel fréquente la bibliothèque²⁹ en allant déjeuner. C'est pourtant un lieu exigu où l'on ne peut être trop nombreux ensemble, ni rester trop longtemps. Une bibliothèque qui ne peut contenir plus de 1500 ouvrages, et où chaque année on vend les livres que les étagères ne peuvent plus contenir. Bref, un lieu sympathique et convivial, où l'on ne s'attarde pas. Pas de quoi déranger l'entreprise, inquiéter la direction ni détourner du travail.

²⁹Voir tableau en annexe

Chez *Bull*, 548 salariés, la bibliothèque est située dans un bâtiment de l'entreprise dédié aux activités sociales. On y trouve la cantine, tous les locaux du C.E. et les salles destinées à la formation. La bibliothèque, animée par des bénévoles, est ouverte un fois par semaine de 12h à 13h 30. Ici chaque midi se tient une permanence différente pour les activités du C.E., un jour la discothèque, un autre la ludothèque etc..Il y a une habitude créée, à l'heure du repas, de consacrer un peu de temps aux loisirs. On ne peut donc ignorer la bibliothèque quand on va déjeuner, aussi 55 % des salariés sont lecteurs³⁰.

Chez ce constructeur informatique, la bibliothèque informatisée fonctionne avec le logiciel *Paprika*, et le catalogue des livres est depuis peu "accessible sur chaque poste de travail de l'entreprise par le réseau local. Et les boîtes à lettre électronique permettent de vérifier que les gens s'en servent." Y compris pour faire une réservation ou une suggestion d'achat dans la boîte aux lettres des bénévoles.

Ici la bibliothèque est donc insérée très étroitement à la vie quotidienne des salariés. Ouverte sur les lieux de vie, elle est même présente, à travers son catalogue, sur tous les ordinateurs, donc tous les postes de travail de ce centre d'études techniques,

A *SGS-Thomson*, à Grenoble, les 1200 salariés disposent d'une bibliothèque installée dans un "Algéco" en face de l'entrée de la cantine. L'enthousiasme des trois bénévoles qui la font vivre, en l'ouvrant trois fois par semaine, le midi, est payé de retour. En effet ce sont 800 lecteurs qui la fréquentent, donc 66% du personnel.

Pourtant quand ils sont arrivés sur ce nouveau site, après un déménagement de l'entreprise, la direction voulait installer la bibliothèque dans un sous-sol, loin de des yeux. "On voulait nous mettre dans une cave", dit une bénévole. La qualité de l'installation dans ce local neuf et clair doit beaucoup à l'obstination de ces bénévoles. "Pendant six mois il a fallu se battre pour tout, pour avoir le téléphone, des stores, la climatisation, et même la rampe d'accès pour les handicapés. Il a fallu tout imposer à la Direction" disent-ils.

Cette bibliothèque pour laquelle ils se sont mobilisés, est un lieu très convivial. "Les gens se parlent, ils discutent sur les livres et les loisirs. Ils viennent faire la coupure en sortant de la cantine, avec le café"

A *Rhône-Poulenc* (Pont-de-Claix), les 1800 salariés disposent d'une bibliothèque qui est implantée dans les locaux du C.E., à l'entrée de l'usine. C'est une situation particulièrement privilégiée pour les 400 lecteurs (22 % des salariés). On peut y accéder à la fois de l'intérieur de l'entreprise, par la cour où donnent les ateliers, et de l'extérieur, puisqu'elle ouvre sur la rue qui mène à l'usine.

³⁰Ibid

Sa responsable confie : "La bibliothèque est inscrite dans la vie de l'usine. Les postés viennent y faire la pause, parler entre eux de leur équipe. Au même moment il y a des femmes et enfants de salariés qui choisissent leurs livres. Ils croisent les hommes en bleu de travail, et l'univers de l'usine est concret pour eux."

Ses 25000 livres sont entassés sur 100 m², et malgré une mezzanine "tout est extrêmement serré". Depuis dix ans déjà la direction propose au C.E. de reloger la bibliothèque dans des locaux spacieux mais éloignés de l'entreprise. Ce que ses membres ont toujours refusé. "Tant pis, on est serré, mais on est dedans. Et on a décidé de ne pas bouger, car la bibliothèque est insérée dans la vie de l'usine. Cela tient sans doute à son histoire. Au moment où la bibliothèque s'est installée dans ces locaux, il y a eu une grève très dure et les grévistes en ont fait leur quartier général ", raconte longuement la bibliothécaire.

Cette bibliothèque, ouverte à la fois sur le dedans et le dehors de l'entreprise, et que la direction voudrait éloigner, témoigne d'une réalité disparue pour beaucoup de B.C.E. anciennes et que les plus récentes n'ont pas connue.

Ainsi, *SGS-Thomson*, à Crolles est une entreprise nouvelle avec 150 personnes en 1993 et 600 aujourd'hui. Le C.E. nouvellement élu, a décidé de créer une bibliothèque sur le modèle de l'entreprise grenobloise *SGS-Thomson* (voir plus haut). La bibliothèque est ouverte depuis six mois dans un local lumineux et bien aménagé, mais ses 1500 livres n'ont su séduire que 76 lecteurs (13% des salariés) malgré deux permanences par semaine à midi et une le soir pour les "équipiers". Elle est située dans l'enceinte de l'entreprise, dans un "Algéco" flambant neuf qui regroupe toutes les sections du C.E. (ludothèque, discothèque, vidéothèque, logithèque et sections sportives). Seulement ce bâtiment est à l'écart de tous les lieux de passage, loin de la cantine, des bureaux et des unités de production. "C'est très décevant, les salariés ne traversent pas la cour qui nous sépare, l'hiver je comprends mais au beau temps, non!" se lamente le responsable des bénévoles.

Avec ses six mois d'existence, ses salariés jeunes ingénieurs nouvellement embauchés, cette bibliothèque n'a pas encore eu le temps de s'installer dans une histoire. Mais cet éloignement des lieux de vie ne peut que la gêner, d'autant que le temps voué à la lecture semble volé au travail, d'après les bénévoles.

"C'est la mentalité ici, la culture d'entreprise. Boulot, boulot, 8 h de console et on n'écarte pas la tête. Même pour manger on ne perd pas de temps, c'est dans le bâtiment, pas besoin de sortir.. L'excellence, la qualité, la compétition, les jeunes quoi ! A midi ça fait mauvais genre d'aller à la bibliothèque, ça détourne le travailleur."

Éloignement progressif des bibliothèques, limitation du temps et des conditions d'accès, ce sont des phénomènes répandus rencontrés fréquemment au cours de cette enquête.

1-2. La volonté des entreprises d'installer les B.C.E. à l'extérieur

La majorité des bibliothèques rencontrées (9/17 soit 57 %) se trouvent en dehors de l'entreprise, proches mais extérieures. Trop étroites, mal installées, elles ont été réaménagées dans des locaux mieux adaptés proposés par les directions, mais hors les murs de l'entreprise.

La responsable du réseau des B.C.E. de *Schneider Electric* raconte bien ce phénomène. Actuellement il y a 12 bibliothèques de taille variable aux abords des 12 usines qui emploient ensemble 7000 salariés. La première des B.C.E. s'est installée en 1960 dans l'usine mère, puis il y en a eu d'autres au fur et à mesure que de nouveaux lieux de production se mettaient en place.

"Certaines installations ont fait l'objet de bagarres mémorables car la direction refusait de donner un local. Alors on faisait le coup de force, les délégués entraient avec une voiture pleine de livres sur le site. Cette bataille du livre était très portée par le syndicat (C.G.T. majoritaire alors dans l'entreprise). Parfois c'étaient des lieux discutables, entrées, infirmeries etc. ..On y installait un stock de livres et de disques et une bibliothécaire venait ouvrir une fois par semaine avec des nouveautés et des réservations."

Depuis 1981, toutes les bibliothèques sont à l'extérieur, sur tous les sites, pas trop éloignées, généralement sur le chemin de la cantine.

Autre exemple, A *Caterpillar France*, entreprise de 1800 salariés à majorité ouvrière, la bibliothèque est au premier étage de "*la Maison du Comité d'Entreprise*". Sur 70 m² bien aménagés, on trouve 6000 livres et une quinzaine de périodiques. Ce bâtiment du Comité d'Entreprise, qui regroupe toutes ses activités, n'est pas dans l'enceinte de l'usine. Il se trouve en face de la porte d'entrée, de l'autre côté de l'avenue, mais visible.

La bibliothèque n'a pas toujours été installée là. A sa création en 1975, elle était dans l'entreprise, formée de "quelques armoires gérées par l'assistante sociale". Son déménagement et l'embauche d'une bibliothécaire à mi-temps datent de 1980 et ont représenté un progrès. Pourtant seulement 200 lecteurs la fréquentent (12 % des salariés) et la bibliothécaire regrette d'être à l'étage où "l'on ne voit pas la bibliothèque. Beaucoup ignorent son existence, parce qu'il faut monter et que ça demande un effort."

Neyrpic, entreprise de 1500 salariés il y a 10 ans, emploie 600 personnes aujourd'hui. La direction a proposé de déménager la B.C.E. pour améliorer ses conditions d'hébergement en 1985. Bien sûr elle y gagne en surface et en organisation. "Mais le

véritable but est de sortir le C.E. de l'entreprise". La bibliothèque est donc " de l'autre côté de la voie ferrée" qui dessert l'usine, il faut emprunter un tunnel sous la voie pour y accéder, et l'entrée principale de l'entreprise est à l'opposé. Jusqu'en 1993, il y avait encore le restaurant d'entreprise "de ce côté" de la voie. Maintenant, "il faut se déplacer exprès", uniquement pour la bibliothèque ou les autres activités du C.E. Les lecteurs viennent moins régulièrement, ils espacent leurs visites et empruntent beaucoup de livres à chaque fois. La bibliothécaire se console en constatant que ceux qui viennent, 130 lecteurs soit 20% du personnel, "ont une forte motivation".

Les établissements publics ont connu la même situation que ces entreprises privées. Ainsi le C.E.N.G., antenne grenobloise du C.E.A. forte de 2500 agents, a ouvert sa bibliothèque en 1963 dans les sous-sol de la cantine. Puis elle s'est installée "au milieu du Polygone, dans un local agréable." Enfin, en 1984, elle déménage dans les locaux actuels, 140 m2 insuffisants à présent..

Elle est aujourd'hui située dans un espace réservé à l'ensemble des activités du C.E., à la frontière du "polygone scientifique", entouré de grillages pour des "raisons de sécurité". L'accès par l'intérieur reste possible mais difficile, car "il y a un tourniquet avec lecteur de badge à la frontière entre l'entreprise et la zone d'activité du C.E. Il faut penser à avoir son badge, le tourniquet est souvent en panne et de toute façon il est trop étroit pour permettre le passage avec une pile de livres. Ce sont des freins mis volontairement . Aujourd'hui les cantines et l'accès facile sont loin..." disent les bibliothécaires.

Mais il y a heureusement des contre-exemples. La bibliothécaire de la BCE de *Hewlett Packard*, entreprise de 1500 salariés, rencontrée au lendemain de son déménagement. en témoigne. L'"Algéco" qui abritait la bibliothèque depuis son ouverture en 1977, dans l'enceinte de l'entreprise mais à l'écart des circulations, venait de rendre l'âme. Il a fallu, sous la menace d'inondations, se réinstaller très vite. Et les élus du C.E. ont été intransigeants dans la négociation. Depuis trois semaines la bibliothèque est au coeur même du bâtiment, à côté du restaurant d'entreprise. La direction a du céder car elle n'a pu trouver d'autre solution, mais elle facture au prix fort les mètres carrés au C.E. . Le poids financier de la bibliothèque s'est donc beaucoup accru pour le C.E.. "De toute façon, dès qu'ils pourront ils nous expulseront" dit la bibliothécaire, qui craint d'être installée au mieux pour deux ans. Le secrétaire de ce C.E. à majorité C.F.D.T. est plus optimiste, il pense qu'ils sauront se battre.

Déjà 850 lecteurs (56% des salariés) utilisaient régulièrement la B.C.E. En trois semaines, depuis son déménagement, la bibliothèque a gagné 40 nouveaux lecteurs. Sa nouvelle situation ne va que conforter son succès.

Cette exemple illustre et souligne l'importance de la localisation des B.C.E. dans l'entreprise. Pourtant partout ou presque la crise économique a apporté de profonds changements dans l'organisation du travail, resserrant les horaires d'utilisation des installations, augmentant la productivité, rationalisant l'occupation des surfaces utiles dans l'entreprise. Les B.C.E. en ont subi les conséquences, perdant progressivement leur place dans l'entreprise, et l'un de leurs "caractères spécifiques". Il leurs a donc fallu inventer de nouvelles formes de fonctionnement pour permettre un accès privilégié à leur "public spécifique".

1.3. La modulation des horaires d'ouverture

Les bibliothèques sont ouvertes principalement à l'heure des repas, c'est une évidence, afin que les salariés puissent y passer plus commodément. Pourtant cette affirmation ne se vérifie pas dans toutes les B.C.E. visitées. Seules 10 d'entre elles profitent de ce moment privilégié, où l'éventuel lecteur est un peu plus disponible. Et parmi ces 10, bibliothèques, on trouve bien sûr toutes celles qui sont situées dans l'entreprise.

En effet, les bibliothèques qui sont hors de l'entreprise ont dû moduler leur fonctionnement. Elles ouvrent l'après-midi et en soirée, pour accueillir les travailleurs en fin de journée. Elles assurent des permanences le soir pour ceux qui travaillent en équipe.

Caterpillar et la *B.N.P.* pratiquent même le prêt par correspondance. Dans le premier cas l'entreprise développe ses activités sur deux sites, la bibliothèque de la *B.N.P.*, elle, dessert 27 agences. Alors on fait circuler le catalogue, les salariés réservent leurs livres par téléphone et ils leurs arrivent par le courrier interne.

Chez *Schneider Electric* on constate : "La sortie du bâtiment a changé le mode de fréquentation, cela a été un bouleversement des habitudes. Avant les lecteurs venaient pendant la journée de travail. Au moment de la sortie des bibliothèques de l'entreprise il y a eu des négociations très serrées sur les horaires d'accès qui ont été limités. ..La plupart des lecteurs viennent sur l'heure de repas en débordant légèrement. Ils ne prennent plus le même temps qu'avant."

Au *C.E.N.G.* même constat. Les salariés viennent, mais s'arrêtent de moins en moins, car "les contrôles sur le temps et l'organisation du travail se sont multipliés. Autrefois il y avait une tolérance, un accord tacite pour déborder l'heure du repas."

Chez *SGS-Thomson* on confirme : "de toutes façons les gens n'ont pas le temps, la bibliothèque est ouverte à l'heure du repas, alors il y a une certaine tolérance. Mais attention, pas question de lire sur place ! Voyez, il n'y a aucun siège pour s'installer, la direction l'a interdit. On vient, on choisit, on part !"

Toutes les bibliothèques installées à l'extérieur de l'entreprise, voyant se réduire la part d'autonomie des salariés, se sont tournées vers leurs familles. Ainsi s'expliquent toutes les ouvertures du mercredi et de certains après-midi. Et chacun de nous confirmer : "il y a eu une baisse de fréquentation des salariés compensée par celle des familles."

Ainsi, dans les bibliothèques à l'extérieur de l'entreprise, le public familial tend à remplacer celui des salariés, et étant différent, exprime d'autres demandes. L'image de la bibliothèque réservée aux seuls travailleurs s'estompe.

2. Des bibliothèques gérées par des "pairs " :

La B.C.E. est une bibliothèque animée par des salariés bénévoles de l'entreprise ou des élus du C.E. et non par des "spécialistes investis du savoir", comme disent les responsables . Elle est donc plus proche de ses usagers. Elle n'est plus considérée comme un lieu sacré, et chacun peut s'y aventurer sans avoir à posséder les codes d'usage. C'est la voie choisie par 7 de nos C.E.

2.1. Des élus de C.E. et des bénévoles

Dans la "bataille pour le livre" des années 60, les syndicalistes, notamment ceux de la C.G.T., ont occupé une place de choix. Nombre de bibliothèques n'auraient pas vu le jour sans leur ténacité et leur investissement personnel. On peut brocarder aujourd'hui ces militants qui utilisaient parfois la B.C.E. pour mieux diffuser livres et journaux de leurs syndicats et partis. Ils ont néanmoins joué un rôle irremplaçable dans le développement de la lecture en milieu ouvrier.

Dans les bibliothèques observées, peu d'élus de C.E. assurent la gestion. Seules deux entreprises dérogent à cette règle.

La *B.N..P.* ne compte plus que 380 agents et le C.E. a perdu des heures de délégation en passant sous la barre des 400 salariés. Alors pour l'instant, c'est le secrétaire du C.E. " qui fait tout ", puis qu'ils n'ont plus de crédit d'heures pour pouvoir libérer des bénévoles.

La situation d'*Atochem Jarrie* est autrement significative. Dans la bibliothèque de cette entreprise passée de 1700 salariés à 850 en 20 ans, le temps semble s'être arrêté. La B.C.E., probablement née dans les années 50, a été "relancée" par le C.E. en 1969. Le bénévole qui la fait vivre s'y est intéressé après les événements de mai 1968, "comme un prolongement de mon engagement syndical à la C.G.T." et il est toujours là en 1995, relayé parfois par un retraité. La bibliothèque est située dans la cité ouvrière, aujourd'hui à

moitié inhabitée. Elle occupe une ancienne salle des fêtes, à proximité de l'une des sorties de l'usine peu fréquentée. Au cours de l'entretien, ce bénévole, toujours élu du C.E., militant politique et syndical s'interroge sur son rôle dans la bibliothèque : "Peut-être que je bloque son développement avec ma façon de voir. Mon prochain départ à la retraite favorisera peut-être un changement. Moi, je n'ai pas voulu bousculer mes habitudes". Il faut ajouter que la bibliothèque, ouverte par ses soins deux soirs par semaine, ne comporte ni toilettes, ni téléphone et qu'il en assure lui-même le ménage.

Parmi les autres B.C.E. rencontrées, seules 5 sont gérées par des bénévoles.

Par exemple, à *SGS-Thomson* à Grenoble la bibliothèque est animée par trois bénévoles dont une retraitée. L'une assure l'équipement, l'indexation etc... Les deux autres l'accueil et le rangement. "Pour le prêt on se met à trois et on sert trois personnes à la fois. Pas d'informatique, ça non ! L'informatique on n'est pas contre, mais on passe déjà tellement de temps sur les écrans au boulot, qu'on va pas s'en rajouter ici. Trier, ranger, refaire les étiquettes et les fiches, on manque de temps. On ne va pas se rajouter l'informatique", dit la responsable qui s'occupe de la bibliothèque depuis 15 ans et qui connaît chacun des 800 lecteurs.

"Il y a beaucoup de jeunes embauchés de moins de 25 ans. Ils sont instruits mais ils manquent de maturité pour les livres, ils ne savent pas qu'un livre peut influencer sur les idées, les caractères, parfois la vie. Ils n'ont pas le recul qu'il faut par rapport au livre."

Chez *Bull* également la gestion est assurée par une équipe de huit bénévoles qui a choisi d'informatiser la bibliothèque. Ils assument par roulement les permanences, et chacun suit un secteur d'acquisition selon ses goûts. Ils rediscutent chaque année de la répartition du budget. La place de l'ésotérisme et même de la b.d³¹. donne lieu à des débats passionnés. Mais malgré leur intérêt, les bénévoles sont débordés, ils n'ont pas le temps d'exploiter correctement les données : "Il faut tenir les permanences, assurer le classement, la mise au rebut, alors pour les statistiques le temps manque."

L'informatisation des bibliothèques qui complexifie les tâches, alliée au manque de temps et à la pression sociale dans l'entreprise, sont autant d'obstacles au bénévolat dans les B.C.E.. Aussi, un nombre croissant de comités d'entreprises ont-ils recours à des salariés pour développer leur bibliothèque.

2.2. Des bibliothèques gérées par des professionnels

L'arrivée de salariés dans les B.C.E., s'il est souvent lié au déménagement de la bibliothèque, n'obéit pas à des règles identiques. Le temps de travail varie en fonction de

³¹bandes dessinées

la taille de l'entreprise et les moyens du C.E. Les tâches demandées ne sont pas partout strictement limitées à la bibliothèque. Plusieurs responsables de B.C.E. gèrent également la totalité des activités culturelles du C.E. Sans doute parce que les moyens manquent et qu'il y a convergence entre le livre et l'incitation au spectacle. Mais aussi, comme cela a été affirmé au colloque du Havre en 1985 : "Quand on essaie de promouvoir le livre par le livre, c'est le poids des gros lecteurs qui augmente encore. A l'inverse, quand le livre est promu à partir d'un centre d'intérêt, quelqu'il soit, cette promotion est effective pour les lecteurs et pour les autres." Ce rôle de médiateur de la lecture en entreprise dévolu au bibliothécaire a conduit les élus de C.E. à recruter différemment. Tantôt c'est l'appartenance au milieu, celui des travailleurs de l'entreprise, qui a été privilégié. Tantôt c'est la formation aux métiers de l'animation et du livre qui a été recherchée. Qui sont ces professionnels des B.C.E. ?

3. Des professionnels pour les B.C.E.

Si dix des bibliothèques de l'échantillon ont choisi de confier à des salariés leur gestion, les voies empruntées ne sont pas toutes identiques. Ainsi dans les années 70 les C.E. ont embauché des responsables de bibliothèques sans formation préalable. La décennie suivante a reconnu l'importance du métier de bibliothécaire.

3.1. Des professionnels "formés sur le tas" :

Le C.E de *Rhône-Poulenc ROR* à Roussillon a repris dès 1964 la bibliothèque patronale qui existait, avec les deux salariés qui s'occupaient l'un des livres, l'autre des disques. Depuis l'équipe a évolué et trois personnes assurent le fonctionnement de la médiathèque. Cette équipe inventive et proche des salariés s'est constituée il y a 22 ans. Les modes de recrutement ne sont pas explicites. Ils n'étaient pas au préalable employés de l'entreprise. Il semble que les liens familiaux ou syndicaux aient eu leur importance. Aucun ne connaissait le métier, ils l'ont appris sur le tas.

"Il n'y a eu aucune formation au démarrage, pourtant on en ressent un gros besoin aujourd'hui encore, mais il n'est pas pris en compte par le C.E." disent-ils.

La bibliothèque du C.E. de *Rhône-Poulenc Chimie* dans la banlieue de Grenoble a connu sensiblement la même histoire. Une bibliothèque patronale gérée par une assistante sociale et sa secrétaire est reprise par le C.E. en 1974. La secrétaire médico-sociale a accepté de continuer à s'occuper de la bibliothèque. Elle a bénéficié d'un stage dans une B.M. des environs puis a "organisé la bibliothèque de manière empirique, apprenant sur le tas" et participant au fil des années à quelques stages organisés par Travail et Culture.

Elle est toujours en charge de la bibliothèque, mais elle est aussi très impliquée dans le fonctionnement du C.E. Elle le regrette : "La bibliothèque et la culture ne sont que rarement prioritaires. Les urgences du C.E. passent toujours avant.

On rencontre également des salariés issus de l'entreprise et mis à la disposition du C.E. pour sa bibliothèque, c'est le cas des entreprises publiques. Le plus souvent se sont d'anciennes secrétaires.

Ainsi au *C.E.N.G.* la bibliothèque a démarré en 1963 sous l'impulsion de bénévoles. Mais dès 1968 une étudiante à mi-temps a été embauchée, puis complétée par une secrétaire en 1977. Plusieurs personnes se sont succédées sur ces deux postes depuis, aucune n'ayant de formation initiale aux métiers du livre. L'une d'entre elle, travaillant à la bibliothèque depuis huit ans, vient de finir la formation A.B.F.. Elle parle avec enthousiasme de l'ouverture que cela lui a donné, du plaisir de se confronter avec d'autres pratiques. "On vit trop en vase clos dans nos B.C.E., chacun reste dans sa boutique". Mais " la formation lui a ouvert l'appétit. Comment faire pour conserver le contact avec les autres et surtout comment gardes un accès aux outils d'information sur la profession ?"

Des bibliothécaires "issus du milieu", formés sur le tas les C.E. sont progressivement passés à une exigence de formation et de professionnalisation qui s'est traduite par l'embauche de bibliothécaires professionnels dès la fin des années 1970.

3.2. Des professionnels de l'animation et du livre

Six de nos BCE sont confiées à des professionnels. L'une, à une animatrice enfance, les autres à des titulaires du C.A.F.B³².

Quand le C.E. de *Neyrpic* a souhaité déménager sa bibliothèque et créer une section jeunesse en 1985, c'est tout naturellement vers l'animatrice du club d'enfants qu'il s'est tourné. Elle ne connaissait rien aux bibliothèques, mais avait une bonne pratique du livre pour enfants. Elle s'est formée au contact des bibliothécaires de lecture publique de Grenoble au cours d'animations communes. Depuis elle préside toujours aux activités de la B.C.E., sans "sacrifier l'animation à la gestion". Elle reproche aux bibliothécaires de formation d'être trop "gestionnaires". Mais elle reconnaît ne pouvoir fournir de statistiques de prêts, et n'a pas fait de rapport d'activité depuis plusieurs années.

En ce qui concerne les autres B.C.E., un rapide état des lieux s'impose.

La bibliothèque de la *S.N.C.F.* en face de la gare de Grenoble a toujours été gérée par des bibliothécaires de formation. Ici la question du professionnalisme ne se pose pas.

³²Voir liste des sigles en annexe

La B.C.E. de *Schneider Electric* est restée longtemps gérée par l'assistante sociale de l'entreprise. "A cette époque les liens étaient très forts entre le C.E. et la direction". La première bibliothécaire avec C.A.F.B. recrutée par le C.E. en 1974, est aujourd'hui responsable du réseau des 12 bibliothèques et cinq autres bibliothécaires embauchées selon les mêmes principes sont venues la rejoindre.

Le C.E. des *Papeteries de Lancey*, reprend la bibliothèque patronale en 1976, alors que l'entreprise compte 1200 salariés, recrute une bibliothécaire avec C.A.F.B. La bibliothécaire actuelle ne travaille plus qu'à mi-temps car il ne reste que 500 personnes dans l'usine.

En 1980, le C.E. de *Caterpillar* embauche une bibliothécaire à mi-temps (C.A.F.B.) pour assurer le déménagement de sa bibliothèque.

A *Hewlett-Packard*, la B.C.E. créée par des bénévoles en 1977, a recruté une bibliothécaire en 1986. D'abord 10h par semaine, elle effectue maintenant les 3/4 d'un temps complet.

Il y a donc 9 bibliothécaires titulaires du C.A.F.B. dans les 17 B.C.E. observées.

Il faut néanmoins constater que la dernière embauche date de 1986, et qu'une seule bibliothèque s'est créée depuis. En effet, la B.C.E. de *SGS-Thomson* à Crolles ouverte en décembre 1994, est encore très petite (1500 livres) et elle est gérée par des bénévoles. Par ailleurs, plusieurs responsables de comités d'entreprise, habitués à recruter des professionnels, même pour de courts remplacements, ont fait part de leur désarroi face à la disparition du C.A.F.B. Quels vont être désormais leurs critères d'embauche ?

Types de personnes gérant les 17 B.C.E.

| Gestion par | Nombre de B.C.E. | % |
|-----------------------------|------------------|--------------|
| Élus de C.E. | 2 | 12 % |
| Bénévoles | 5 | 30 % |
| Salariés sans qualification | 4 | 23 % |
| Animatrice | 1 | 5% |
| Bibliothécaires | 5 | 30% |
| <i>Total</i> | <i>17</i> | <i>100 %</i> |

Si on additionne, il y a une majorité de bibliothèques de comités d'entreprises qui sont gérées par des salariés (58 %).

Les bibliothèques de comités d'entreprises ont donc changé de profil depuis 15 ans. Elles sont sorties de l'entreprise. Elles ne desservent plus seulement un public de travailleurs mais se sont ouvertes à leurs familles. Enfin l'arrivée de professionnels du livre est venu parachever cette mutation.

Le fonctionnement de ces bibliothèques et l'élaboration de leurs collections ont -ils subi une évolution parallèle ?

Les B.C.E. tendraient-elles à se "banaliser," se rapprochant des bibliothèques publiques? Quelles caractéristiques les distinguent encore ?

3° PARTIE

DES BIBLIOTHÈQUES DE COMITÉS D'ENTREPRISES EN MUTATION

Pendant les années 1970, les bibliothèques de comités d'entreprises se sont développées dans les entreprises en pleine croissance de la fin des "30 glorieuses". A l'aube des années 1980, elles affrontent la crise économique, la récession et les baisses brutales d'effectifs. Quelles sont les conséquences sur nos B.C.E. iséroises de cette dégradation de la conjoncture économique et sociale ?

1. Des budgets liés aux effectifs :

Les budgets des comités d'entreprises sont évalués en fonction de la masse salariale des entreprises. Lorsque celle-ci baisse, les budgets des C.E. diminuent parallèlement.

Seules trois entreprises ont embauché de manière significative pendant cette période : les deux unités de *SGS-Thomson* et *Hewlett-Packard*.

Deux sont restées stables, *Air liquide* et *Schneider Electric*. Les quatre autres annoncent des baisses d'effectifs qu'elles ne parviennent à chiffrer avec précision, nous ne les avons donc pas retenues pour cette partie d'analyse (*B.N.P.*, *I.L.L.*, *S.N.C.F.*)³³

Parmi les 17 entreprises étudiées, 9 ont subi des diminutions d'effectifs, parfois vertigineuses, au cours des 15 dernières années. Qu'on en juge par le tableau suivant.

³³ Les élus de C.E. ou les responsables de bibliothèques ne connaissent pas le passé récent de l'entreprise.

Évolution des effectifs salariés

| Entreprises | effectifs 1980 | effectifs 1995 | diminution | en % |
|---------------------------------|-------------------|----------------|------------|------|
| Bull | 700 pers. | 550 pers. | 150 pers. | 21% |
| Viscose | 400 pers. | 0 pers. | 400 pers. | 100% |
| CENG | 3000 pers. | 2500 pers. | 500 pers. | 16% |
| Papeteries ³⁴ | 1200 pers. | 500 pers. | 700 pers. | 58% |
| R-P Chimie ³⁵ | 2500 pers. | 1800 pers. | 700 pers. | 28% |
| Atochem | 1700 pers. | 850 pers. | 850 pers. | 50% |
| Caterpillar | 2700 pers. | 1800 pers. | 900 pers. | 33% |
| Neyrpic | 1500 pers. | 620 pers. | 880 pers. | 58% |
| R-P ROR ³⁶ | 5000 pers. | 1800 pers. | 3200 pers. | 64% |
| Total | 18700 pers. | 10420 pers | 8280 pers | 44% |

Les effectifs sont en baisse de 550 à 1800 personnes selon les entreprises, les masses salariales amputées de 16 à 100 %. Comment les difficultés financières de ces 9 C.E se sont-elles répercutées sur le fonctionnement de la bibliothèque.

1.1. Les B.C.E. qui n'ont pas modifié leur fonctionnement

Parmi les 9 bibliothèques installées dans des entreprises en difficulté, 4 d'entre elles n'ont pas modifié leur fonctionnement de manière notable. Cela signifie que le C.E. a choisi de ne pas restreindre leur budget, au détriment, bien évidemment d'autres activités de sports ou de loisirs considérées comme moins importantes.

C'est une indication essentielle. Elle implique que ces quatre C.E. ont considéré leur politique de lecture comme étant prioritaire. Et qu'ils n'ont pas réduit ce service rendu aux salariés, quoi qu'il leurs en coûte. C'est donc, pour eux une affirmation forte de la nécessaire présence du livre dans l'entreprise.

³⁴Papeteries de Lancey

³⁵Rhône-Poulenc Chimie à Pont-de-Claix

³⁶Rhône-Poulenc ROR à Roussillon

A *Rhône-Poulenc Chimie* (Pont-de-Claix), où les effectifs ont baissé de 28%, pour l'instant aucune activité n'a été pénalisée. "On puise dans les réserves et on a bloqué toute augmentation." Le budget d'acquisition de livres est ainsi bloqué à 110.000f depuis plusieurs années. Par contre le projet d'informatisation de la bibliothèque a été abandonné.

Chez *Bull*, 20% de salariés en moins, le budget d'acquisition n'a pas diminué. Il est même réévalué chaque année en fonction de l'inflation (40.000f pour 1995). Des investissements ont même été régulièrement effectués au cours des dernières années, : acquisition de mobilier et changement de logiciel de gestion de bibliothèque en 1994. Paprika, le logiciel choisi est le troisième système de gestion de leur B.C.E. depuis son ouverture.

Au *C.E.N.G.*, 16% de diminution des effectifs, malgré une forte diminution de la dotation nationale du C.E.A., le comité d'entreprise de Grenoble a décidé de ne pas toucher aux crédits de la bibliothèque. C'est surtout l'association sportive qui a vu son budget revu à la baisse, et puis "il y a eu la chasse aux abus".

Avec 110. 000f pour acheter des livres, somme revue chaque année en fonction du coût de la vie, les deux bibliothécaires ne se plaignent pas. D'autant qu'elles ont obtenu en 1994 le changement de leur système informatique, soit un investissement important du C.E.. Par ailleurs, le C.E. réfléchit à un projet d'agrandissement de la bibliothèque qui devrait se réaliser dans les deux ans qui viennent.

Rhône-Poulenc ROR est l'entreprise qui perdu le plus grand nombre d'emplois (3200 emplois, soit 64% de diminution). Pourtant il y a toujours trois salariés à plein-temps pour faire vivre la bibliothèque-discothèque. Les crédits d'acquisition n'ont pas baissé, 114 .000f pour les livres. Ils sont restés stables en 1995. L'informatisation a été réalisée en 1992 avec "*Liber*". Et en 1996 on prévoit l'informatisation d'un nouveau site et la mise en réseau des deux bibliothèques (Roussillon et Les Roches).

Le responsable de la commission culturelle pense que la situation est maintenant stabilisée et qu'ils vont pouvoir faire de nouveaux projets, notamment agrandir le local. Il n'explique pas vraiment comment ils ont préservé le financement de la bibliothèque au plus fort de la crise. Il apparaît cependant au cours de la discussion, que des conventions de collaboration ont été signées avec trois communes de l'agglomération dont les habitants ont accès à la B.C.E. Ensemble, les trois communes participent au financement de la bibliothèque-discothèque à hauteur de 130.000f. Ce C.E. est le seul, parmi ceux rencontrés, à pouvoir fournir le coût annuel réel de sa bibliothèque : fonctionnement, locaux, salaires etc. soit 1.170.000f dont 700.000f de salaires.

Toutes les B.C.E. n'ont pas connu une situation aussi favorable, certaines ont dû réduire leurs activités.

1.2. Les B.C.E. qui ont modifié leur fonctionnement :

Si une entreprise comme *Caterpillara* perdu 33% de ses effectifs, la masse salariale a diminué beaucoup plus du fait du départ en retraite des dix plus hauts salaires en 1994. Les remplacements qui ont eu lieu n'ont pas pu compenser cette perte. Alors, le C.E. a dû s'adapter. Toutes les actions en direction des adolescents dans les familles des salariés ont été maintenues, ainsi que l'aide aux vacances. Les autres activités, y compris la bibliothèque ont vu leur budget uniformément diminué de 18%.

Ainsi, le budget d'acquisition qui était de 35.000f en 1989, a régressé. Il n'est plus que de 27.000f cette année. Le mi-temps de la bibliothécaire n'a pas été remis en cause car :

"le C.E. est attaché à la présence d'une bibliothèque, c'est une des activités qui tourne le mieux et elle donne une bonne image de marque du C.E. auprès des salariés." souligne la bibliothécaire.

Atochem Jarrie, haute silhouette d'usine chimique nichée au fond de la vallée encaissée de la Romanche. La moitié du personnel est parti en quinze ans. La bibliothèque ouvre toujours deux fois par semaine dans son local un peu isolé, mais son budget est passé de 40.000f à 10.000f pour les acquisitions, soit 75% de moins. Tous les projets de déménagements, informatisation etc... ont été abandonnés depuis dix ans déjà. Le C.E. a diminué le financement de toutes ses activités, car il a entrepris la construction d'un complexe sportif, qui a mobilisé une grande part de ses ressources. En 1996, avec la fin du remboursement du complexe, le C.E. devrait retrouver une certaine liberté financière et les activités culturelles connaître un renouveau. " Il y a moins d'achats, les gens vont ailleurs." nous dit le bénévole qui avoue ne plus compter ni les prêts ni les lecteurs.

Chez *Neyrpic*, 58% du personnel a disparu en quinze ans, mais ce sont des choix totalement différents qu'a fait le C.E.. Le budget de fonctionnement de la bibliothèque qui était de 180.000f en 1989, est de 110.000f en 1995 (- 38%) .Mais avec ses 85.000f consacrés aux livres dans une entreprise de 620 salariés, il reste le budget le plus élevé par salarié pour notre échantillon, c'est à dire 137f par an et par salarié³⁷.

Le temps de travail a également été réduit. La bibliothécaire a dû prendre en charge l'ensemble des activités culturelles du C.E. et ne consacre plus que 14h par semaine à la bibliothèque, contre 20h précédemment. Pour faire face à toutes les tâches, et ne pas

³⁷ Voir tableau en annexe

réduire les permanences (quatre fois par semaine à l'heure du repas ainsi que la soirée du mercredi), elle a constitué une équipe de bénévoles qui la secondent.

Les deux bibliothèques évoquées maintenant sont dans une situation bien plus dramatique.

D'abord les *Papeteries de Lancey*, 1200 salariés il y a quinze ans, mono-industrie d'une petite ville de la vallée du Grésivaudan. En septembre 1995, il reste 500 salariés et probablement seulement 30 d'ici fin 1995. La bibliothèque, installée sur une place de la ville et ouverte aux habitants, est totalement financée par le C.E. Celui-ci connaît une situation assez désespérée.

Après le rachat de l'entreprise par un groupe américain, le budget du C.E. est passé brutalement de 3% de la masse salariale à 1%, alors que cette masse salariale régressait. La nouvelle direction a dénoncé la convention collective. Elle souhaite récupérer le local dans lequel la bibliothèque est installée, d'ici la fin de l'année, pour le vendre.

Le budget d'acquisition de la B.C.E. est inchangé depuis 1984, c'est à dire 40.000f. Une cotisation a été instaurée. Elle est différente pour les salariés et les habitants (80f pour les premiers et 160f pour les autres). Le temps de travail consacré à la bibliothèque est passé de 3/4 temps à mi-temps en 1984. Quel avenir pour cette B.C.E. ?

L'une des industries les plus anciennes de l'agglomération grenobloise, *La Viscose*, installée à Echirolles a cessé toute activité depuis cinq ans déjà. Forte de 1000 salariés dans les années 1950 cette entreprise, qui couvrait la moitié du territoire de la commune d'Echirolles dans les années 1930, est au coeur de l'histoire ouvrière de l'agglomération. Ils étaient encore 400 viscosiers en 1984 quand s'est amorcée la liquidation.

La bibliothèque était une activité centrale du C.E. dans cette entreprise à 90% ouvrière. Ouverte en 1946 dans le hall d'entrée de l'entreprise, elle s'est installée dans un bungalow de 100 m², dans l'enceinte de l'usine, en 1969. Cette bibliothèque comprenait 5.000 ouvrages, une centaine de lecteurs, dont beaucoup d'enfants de travailleurs étrangers, le tout animé par une équipe de bénévoles passionnés.

"Au plus fort de la crise beaucoup se retrouvaient à la bibliothèque. c'était un lieu de discussion, d'ouverture comme il n'y en avait pas d'autre dans l'usine " confie le dernier secrétaire du C.E.

A la fermeture de l'entreprise en 1989, le groupe *Rhône-Poulenc* a souhaité en préserver le patrimoine industriel, car c'était la dernière usine de cette technologie. D'où la création du *Musée de la Viscose* à Echirolles. "Retaper une des maisons de la cité ouvrière pour l'installer cela a été formidable". Pour ouvrir le musée, avec le gardien, ils sont cinquante de l'association des anciens à venir à tour de rôle. "Pour ne pas couper le cordon avec les anciens, ne pas faire du Musée un lieu sans racine, pour que ça vive !" ils ont installé dans le

même bâtiment la mutuelle, et ils ont gardé la bibliothèque. Ils n'ont voulu "ni la vendre, ni la disperser, ni la brader..c'était un bout de l'entreprise." Le dessein était d'en faire un centre d'activités socio-culturelles et sportives, pour cette partie de la ville, avec la bibliothèque au coeur du projet.

La bibliothèque a donc été réinstallée au dernier étage du musée en 1992, dans des locaux et du mobilier neufs. Elle a vécu jusqu'en mars 1995. "Tous les lundis les anciens se réunissent autour de la mutuelle. Ils prennent la clé de la bibliothèque, ils se servent, remplissent leur fiche et paient un droit de prêt de 1F à chaque fois." Mais avec le temps les rangs se sont éclaircis, il n'y a pas eu de nouveaux livres achetés. Aujourd'hui la bibliothèque n'est guère fréquentée et le musée manque de place" nous dit le gardien du musée. La bibliothèque a été proposée à la ville d'Echirolles qui ne montre guère d'enthousiasme à la récupérer. "On va finir par faire venir un bouquiniste pour qu'il embarque les 5000 livres" dit avec une certaine rage le dernier responsable du C.E.

Les bibliothèques de comités d'entreprises ne peuvent donc être réduites une banale activité des C.E. parmi d'autres. Les C.E. ont la volonté de les faire vivre malgré la crise, et parfois même au-delà de la survie de l'entreprise.

Qu'est-ce qui constitue cet attachement aux B.C.E. ce " lieu de discussion" évoqué souvent. Sans doute, les liens qui se nouent entre la bibliothèque, son public, ses responsables et les élus de C.E. sont-ils à analyser de plus près.

2. Des bibliothèques lieu de démocratie

A l'origine de chaque B.C.E., il y a des bénévoles, nous l'avons vu. L'apparition de bibliothécaires salariés du C.E. n'a pas fait disparaître l'implication des lecteurs dans la bibliothèque. Elle existe sous plusieurs formes, institutionnelles ou informelles.

La B.C.E. ne semble pas être le lieu où l'on vient "consommer" de la culture, mais sans doute un des lieux de la citoyenneté de l'entreprise..

2.1. Des commissions bibliothèque:

Héritage de la bibliothèque militante, certaines B.C.E. ont gardé une "*commission bibliothèque*". Composée traditionnellement de représentants syndicaux, cette commission a pour but de contrôler l'orientation des collections de la bibliothèque. On brocarde volontiers l'aspect censure aujourd'hui, mais il faut se souvenir de la détermination des premiers élus de C.E. à faire de la bibliothèque un des outils d'émancipation de la classe ouvrière.

Seules deux des B.C.E. de notre échantillon ont conservé cette commission.

D'une part à la *S.N.C.F.*, où un comité de lecture se réunit toutes les six semaines. Il est composé d'un élu de la commission culturelle, de la responsable administrative du C.E., de la bibliothécaire et de 3 ou 4 salariés représentant les lecteurs de la bibliothèque.

"Dans la réalité l'élu du C.E. est rarement présent, et c'est surtout moi qui fais des propositions", dit la bibliothécaire. Le C.E. impulse néanmoins des orientations. Ainsi il a souhaité la diminution de la part de la fiction au profit des documents historiques. "Ils pensent que les cheminots ont les moyens de s'acheter des romans". La bibliothécaire est embarrassée car en se conformant aux directives du C.E. elle a essuyé les rebuffades de ses lecteurs. Les désirs du C.E et ceux des usagers sont contradictoires. Les lecteurs veulent des romans "parce que c'est facile" et la bibliothécaire craint une baisse de fréquentation si elle persiste dans cette voie.

Autre établissement public, le *C.E.N.G.* a aussi sa commission de choix de livres. Elle est composée d'un représentant de chaque syndicat, de quelques lecteurs et des deux bibliothécaires. Elle se réunit trois fois par an, pour définir les orientations générales et examiner des listes d'ouvrages. Depuis quelques années les propositions des bibliothécaires ne sont plus examinées mais acceptées d'office. La commission regarde surtout les suggestions des lecteurs. Les bibliothécaires ne se souviennent que de deux refus. L'un concernait les "*S.A.S*", l'autre "*Suicide, mode d'emploi*". En réalité les représentants des syndicats sont "surtout des passionnés de livres, sinon ils ne viennent pas".

"Il y a eu une ligne idéologique du C.E. il y a quelques années, si on regarde les collections on constate une forte présence du roman russe. Mais aujourd'hui, du fait de la présence de tous les syndicats, ce n'est plus possible." constate l'une des bibliothécaires.

Le secrétaire du C.E. de *Neyrpic* résume ainsi l'évolution en ce domaine : "Au début des bibliothèques d'entreprise il fallait lutter contre le paternalisme des employeurs et opposer la lecture prolétaire et syndicaliste au taylorisme". Aujourd'hui encore s'il juge intéressant un livre d'histoire ouvrière, il en fait l'acquisition et le transmet à la bibliothécaire.

Pourtant, comme en écho, un élu d'*Atochem Jarrie* soupire "les livres politiques, syndicaux, aujourd'hui ça n'intéresse plus les gens."

Au fil des ans, on constate dans toutes les B.C.E. rencontrées l'abandon de ces "commissions bibliothèques", souvent lié au recul de la C.G.T. aux élections de C.E. L'émergence de collectifs de bénévoles, impliqués dans le fonctionnement même de la bibliothèque, accompagne cette disparition .

2.2. Des collectifs de bénévoles

La dernière née des bibliothèques rencontrées, la B.C.E. de *SGS-Thomson* de Crolles est gérée par six bénévoles. Chacun assure les achats de livres dans un secteur. Il y a peu de discussion sur les choix, chacun a son autonomie et son enveloppe, "mais les suggestions sont prises en compte." Le responsable, lui-même trésorier du C.E., affirme que "la majorité syndicale du C.E. n'a aucune influence sur le fonctionnement de la bibliothèque qui est assuré par une équipe de gens de bonne volonté qui se sont cooptés".

"Peu de discussion", "autonomie de chacun dans ses choix", "personnes cooptées", il n'est pas certain à travers ce dispositif que cette B.C.E. soit plus ouverte que celles qui étaient sous le contrôle direct des élus de C.E. Il y a même un vrai risque de la voir "confisquée" par un groupe d'usagers. Il est vrai qu'il s'agit ici d'une bibliothèque qui n'existe que depuis six mois, et d'un groupe bien jeune encore.

Parmi les équipes plus expérimentées la réflexion va son train : "Nous nous méfions beaucoup de nous-mêmes et de nos choix idéologiques inconscients", nous dira un des bénévoles de la *B.N.P.* "La seule chose que nous combattons , c'est l'attrait pour le roman rose, le roman de gare."

La B.C.E. de *SGS-Thomson*, l'unité de Grenoble, est animée par trois bénévoles qui assurent le choix des livres. "Il y a d'abord les suggestions des lecteurs qui sont prioritaires du moment qu'elles sont grand public" nous dit la responsable. Mais surtout "le plus important pour le choix, c'est de ne pas avoir d'idées préconçues et de choisir un peu de tout, même ce qu'on n'aime pas. Acheter pour tous et non pour soi. Si on ne les respecte pas les gens le sentent, c'est

en défaveur de la bibliothèque, et les gens viennent moins souvent... La bibliothèque doit rendre service, donner du plaisir à un maximum de gens".

A *Neyrpic* le choix des livres est fait en commun par la bibliothécaire et les dix-sept bénévoles qui l'entourent. "Chacun a des goûts particuliers, il y a des discussions préalables, des listes sont préparées" nous dit-elle. Puis elle va en librairie avec trois ou quatre de ces personnes.

Ici, la présence de nombreux bénévoles a redynamisé la bibliothèque et a donné naissance à un nouveau type d'animation. Aux rencontres avec des écrivains se sont substituées des soirées où une personne de l'entreprise raconte sa passion pour un auteur, une discipline.

Ils ont appelé ces rencontres "*vos livres, vos auteurs*". Il y a eu une soirée dédiée à La Fontaine, une sur la poésie chantée, une sur les livres consacrés au V.T.T. Il s'en prépare une autour de Kérouac. "Hélas on ne touche qu'un public étroit d'une quinzaine de personnes" nous dit la bibliothécaire qui se passionne pour la démarche.

L'implication des salariés dans le fonctionnement de la bibliothèque est certes plus forte quand ce sont des bénévoles qui interviennent. Pourtant les bibliothécaires de B.C.E. s'en soucient également, que ce soit pour l'apprécier comme ici, ou pour s'en méfier.

Ainsi la bibliothécaire de *Hewlett-Packard* nous donne un autre écho. A son arrivée, elle avait suscité une commission de lecture et elle y a vite renoncé. "c'est l'horreur, le piège. Ce ne sont jamais les mêmes lecteurs qui viennent, c'est trop rigide, on s'enferme". Alors elle préfère utiliser les compétences de ses lecteurs de façon "informelle et ponctuelle" en se faisant accompagner en librairie.

La responsable du réseau de B.C.E. de *Schneider Electric* résume ainsi son expérience de vingt ans. "Une très grande part du travail est d'être à la disposition des gens. Si l'achat d'un ouvrage a été refusé à un salarié sans qu'il en comprenne la raison, il a immédiatement recours à son délégué. "Pour qui elle se prend celle-la, pourquoi elle m'a refusé ça alors qu'elle a acheté ça et ça !" Donc le retour est immédiat. Le poids des lecteurs est très fort. Les bibliothécaires sont amenées à justifier leurs choix. Il y a des comptes à rendre et c'est le mandat des élus qui est en cause, du moins leur réélection."

Le lien est très étroit entre les lecteurs et les décideurs du C.E.. "La bibliothèque c'est le C.E., c'est aux gens".

Les B.C.E. sont donc des lieux de démocratie et de discussion : un service dans l'entreprise sur le fonctionnement duquel les salariés usagers peuvent peser. Et cet aspect ne se retrouve guère dans les bibliothèques de lecture publique où le professionnalisme et l'expertise, alliés à une certaine méfiance, empêchent l'expression facile des lecteurs sur leur bibliothèque.

Ce poids des lecteurs, direct ou indirect, sur le choix des livres a été un facteur décisif d'évolution des B.C.E.

2.3. De la lecture émancipatrice à la lecture loisir

Quand on s'interroge sur les lectures des usagers des B.C.E., les réponses obtenues sont éloignées des buts poursuivis (auto-éducation, émancipation).

En effet, les bibliothèques visitées, quand elles analysent les lectures les plus répandues, consacrent la littérature d'évasion. Elles mettent en lumière le succès absolu du roman, suivi des bandes dessinées, puis des livres pour enfants, quand il y en a, sinon des livres d'histoire et de sports. Parmi les quinze bibliothèques qui analysent leurs prêts d'une manière fiable, on peut établir un classement des livres les plus lus.

Livres les plus lus en B.C.E.

| Genre | 1ere position | 2eme position | 3eme position |
|-------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Roman | 9 | 3 | 2 |
| Bandes dessinées | 6 | 5 | 1 |
| Livres d'enfants | | 4 | 3 |
| Histoire | | | 4 |
| Voyages | | 2 | 1 |
| Sciences | | | 1 |
| Sports | | 1 | 3 |
| Total | 15 | 15 | 15 |

La fiction est très largement en tête, puisque dans 9 entreprises on lit d'abord des romans, et dans 6 surtout des bandes dessinées.

On peut ajouter que les deux seules entreprises à mettre les romans en 3eme position, sont des entreprises à majorité masculine et dont les salariés sont ingénieurs et techniciens pour le plus grand nombre.

Il faut donc constater que la lecture loisir a supplanté l'auto-éducation et la lecture militante. "Il y a vingt ans il y avait un rapport très militant à la lecture, aujourd'hui ce besoin ne s'exprime plus, le niveau socio-culturel s'est élevé. Le travail pédagogique sur le livre et les principes ont disparu." regrette la responsable des B.C.E. de *Scheider Electric*.

Et même si le secrétaire du C.E. de *Caterpillar* affirme que pour lui "la lecture est une nécessité dans son activité de militant ouvrier. D'ailleurs les stages syndicaux comprennent une heure de lecture par jour, car l'accès pour tous à la lecture est le résultat d'une conquête sociale". Son discours n'a pas rencontré d'écho au cours des différents entretiens.

Seule la B.C.E. de *Rhône-Poulenc Chimie* à Pont-de-Claix semble partager cette préoccupation. La bibliothécaire participe, en effet, aux actions de formation contre l'illettrisme qui se déroule dans l'entreprise. Cette initiative concerne une population en diminution d'étrangers âgés et une frange grandissante de jeunes salariés français "qui ont su lire et ont oublié". Désormais, avec les évolutions technologiques dans l'usine, les consignes de travail sont surtout écrites, l'oralité tend à disparaître. Savoir lire et comprendre est indispensable. Ces jeunes français viennent réapprendre le minimum, "mais ils ont perdu l'usage de l'écrit, ils ont de grosses lacunes". "Les résultats sont passionnants, d'un coup les adultes amènent leurs enfants à la bibliothèque, et puis il y a leur propre plaisir de la découverte du livre".

Ce souci du travail social se retrouve plus souvent dans les bibliothèques de banlieue aujourd'hui, que dans les bibliothèques de comité d'entreprise. Celles-ci, sous la double pression de la professionnalisation et de l'arrivée du public familial, ont pris en compte d'autres besoins .

3. Des bibliothèques en mutation

Les B.C.E. participent moins à la lutte contre les inégalités sociales dans l'entreprise. Mais elles sont toujours présentes sur le terrain de la démocratisation culturelle, à travers les familles des salariés et leurs enfants. L'accès des jeunes à la lecture, est affiché partout comme une priorité et les actions développées proches de celles du service public.

3.1. Des bibliothèques pour un public familial

En 1974 est recrutée la première bibliothécaire détentrice du C.A.F.B. chez *Schneider Electric*.. Dès lors tous les recrutements obéiront à ce critère. Onze bibliothécaires formées sont ainsi arrivées dans les B.C.E. entre 1974 et 1986 (dernière date de création de poste). Ces personnels ont introduit de nouvelles méthodes de travail, plus de rigueur dans la gestion. Mais l'essentiel de leur apport est ailleurs. La conception même des

collections va changer. C'est l'époque, par exemple, où les B.C.E. qui n'en avaient pas encore créent systématiquement des sections jeunesse.

Les bibliothèques gérées par des bénévoles ne possèdent que rarement des dictionnaires ou autres ouvrages de référence. Les collections de poche en sont absentes car "ça s'abîme trop vite, c'est trop fragile et ceux qui veulent en acheter peuvent se les payer" dit-on à *Bull* par exemple. La notion de "désherbage" n'a pas encore cours. La bibliothèque d'*Atochem Jarrie* voit se côtoyer des livres des années 1950, recouverts de papier brun, et les couvertures colorées des ouvrages contemporains. La bibliothèque de l'Institut Laue Langevin n'a éliminé aucun livre depuis sa création en 1975 etc...

Avec l'arrivée des bibliothécaires formées, les fonds tendent à devenir encyclopédiques. L'installation des bibliothèques à l'extérieur des entreprises qui les ouvre au public familial fera le reste. La bibliothèque du *C.E.N.G.* a développé son rayon psychologie "à la demande des familles" et a acheté ses premiers romans roses "pour satisfaire les épouses des agents". Enfin le mercredi apporte son lot de demandes de documentation pour le travail scolaire, exposés, dossiers etc... Le développement des fonds documentaires jeunesse est né de cette demande.

"Aujourd'hui - nous dit la responsable des bibliothèques de *Schneider Electric* - nous avons à peu près les mêmes fonds que les bibliothèques municipales de quartier ou de petites villes. On retrouve la même approche et les mêmes missions que la lecture publique. La demande de prise en charge est forte, ils veulent des conseils de consommation de livres et de disques. Les bibliothécaires ont un rôle de diversification des fonds, de pluralité des approches, elles ont un rôle d'éveil".

L'apparition de l'animation dans les B.C.E. est également une conséquence de la professionnalisation, du "rôle d'éveil". Après-midi à thème pour les enfants, expositions d'ouvrages, édition de bibliographie sont nombreuses dans les B.C.E.. Elles participent également aux grandes opérations de l'agglomération (festival du conte, du polar de la b.d. etc...). A *Neyrpic* la bibliothèque organise des conférences d'histoire de l'art. *Rhône-Poulenc ROR* met en place des rencontres avec des écrivains (Didier Daeninckx était attendu cet automne). La bibliothèque de *Hewlett-Packard* accueille un atelier d'écriture. Les bibliothèques de *Schneider Electric* ont participé à l'opération "portait de famille" lancée par l'A.B.F. et la D.L.L. pour le cinquantenaire des C.E. Des enfants de salariés de l'entreprise ont été amenés à s'exprimer sur le travail et l'entreprise de leurs parents. Cela a débouché sur la création d'un spectacle. De nombreux autres exemples pourraient être cités.

La différence avec les bibliothèques de lecture publique est donc en train de s'estomper. D'autant que certaines B.C.E. ont été amenées, par leur histoire, à cumuler les missions.

3.2 Des B.C.E. avec des missions de service public

Dans les villes moyennes à mono-industrie, les entreprises, depuis le XIX^e siècle, pourvoient à la totalité de la vie sociale. Les familles étaient logées dans la cité ouvrière, faisaient du sport, de la musique au sein des clubs de l'entreprise. Parfois le centre social même, les écoles et les centres de formation faisaient partie du paysage. Bien entendu la bibliothèque était l'une des pièces maîtresse de cette politique paternaliste du patronat. Deux des B.C.E. rencontrées sont héritières de cette tradition.

A Villard-Bonnot, siège des *Papeteries de Lancey*, la bibliothèque a été créée en 1901 par les habitants de la commune. Après la guerre, en 1918, elle a été reprise par la direction des *Papeteries*. D'emblée il a été décidé qu'elle serait accessible aux salariés, mais aussi à tous les habitants de la ville. Elle était même ouverte le dimanche à cette époque, avec le club de rugby et l'école de musique. L'entreprise rythmait toute la vie de travail et de loisirs.

Il a fallu attendre 1976 pour que le C.E. reprenne les activités socio-culturelles, dont la bibliothèque, et embauche une bibliothécaire. La bibliothèque est restée ouverte aux habitants de la commune et des communes voisines car elle était la première existant dans la vallée. Elle est considérée par tous comme un équipement de proximité, elle fait partie de la vie de la commune. Depuis que la bibliothécaire accueille les quinze classes de l'école voisine, cela a encore augmenté le nombre de ses lecteurs dans la population (15 à 18 % de habitants sont inscrits). Aujourd'hui parmi les 450 lecteurs, 40 % sont salariés de l'entreprise et 60 % habitants de la commune.

Malgré les services rendus à la population, la commune n'a jamais apporté de soutien financier à la B.C.E.. Aujourd'hui, où l'entreprise connaît de graves difficultés ³⁸, et est menacée de quasi disparition d'ici la fin de l'année 1995, que va devenir la bibliothèque ?

Au cours des années passées, le syndicat de communes a pris en charge les activités sportives, éducatives et le centre social de l'entreprise. Il était tacitement convenu que la commune reprendrait la bibliothèque et son personnel en 1996, mais aucune convention n'a jamais été signée. Depuis les élections municipales de juin 1995 un changement de majorité est intervenu, et la nouvelle équipe municipale ne veut actuellement pas entendre parler de la bibliothèque. Que vont devenir les 10.000 livres, les 450 lecteurs et la bibliothécaire ? Les négociations engagées s'annoncent difficiles, malgré un soutien efficace et discret de la directrice de la *Bibliothèque Départementale de L'Isère*.

³⁸ Voir tableau des effectifs p.

Dans une situation assez proche le comité d'entreprise de *Rhône-Poulenc ROR* à Roussillon a adopté une position différente. A sa création en 1964, le C.E. repris l'ensemble des activités de l'entreprise : club sportif, école de musique et bibliothèque-discothèque. La B.C.E. est située dans l'ancienne cité ouvrière dont les logements ont été rachetés par l'office H.L.M. Diminution d'effectifs, désaffectation de la cité par les salariés, suppression du bibliobus devant l'entrée de l'usine, l'avenir s'annonçait morose pour la B.C.E.

Il n'existait alors aucune B.M. dans l'agglomération roussillonnaise qui comporte quatre communes : Roussillon, Le Péage de Roussillon, Salaise-sur-Sanne et Saint-Maurice-l'Exil. Alors la bibliothèque d'entreprise a choisi d'aider au développement des bibliothèques publiques et de parier sur la collaboration avec les villes pour son propre développement.

Quand Roussillon a créé sa première bibliothèque associative, la B.C.E. lui a prêté 1500 livres pour étoffer les fonds. A l'ouverture de la bibliothèque municipale Mandela, la B.C.E. a passé une convention avec la ville. Tous les habitants de Roussillon ont accès à la B.C.E.. Ils prennent leur carte et règlent leur cotisation à la B.M. La ville reverse une participation au C.E. Les villes du Péage-de-Roussillon et de Salaise ont passé la même convention.

Les liens sont encore plus étroits avec la médiathèque de Salaise qui a choisi le même système informatique que la B.C.E. (*Liber*). Il faut dire que le président de la commission culturelle du C.E. est également l'adjoint à la culture de la ville de Salaise.

De la même façon, le C.E. a prêté des lots de livres aux écoles, pour aider au démarrage des B.C.D.³⁹, avec une convention qui impliquait un étoffage rapide des B.C.D. Dès que le développement a été atteint, la B.C.E. a interrompu son soutien.

La B.C.E. regrette l'absence d'accord avec la B.M. de Saint-Maurice- l'Exil qui a préféré le logiciel *Opsys* et le rapprochement avec la *bibliothèque départementale de l'Isère*.

La B.C.E. tire un bilan très positif de sa collaboration avec les bibliothèques publiques. Outre les 130.000 f que lui rapporte la convention, elle a élargi son lectorat, car 1000 de ses 2086 inscrits sont des habitants de l'agglomération.

Le président de la commission culturelle déclare : " L'ouverture des B.M. n'a provoqué aucune baisse des prêts de la bibliothèque d'entreprise. L'offre de lecture s'est enrichie, on n'achète pas exactement les mêmes livres. On a joué la complémentarité, pas la concurrence."

³⁹Bibliothèque Centre de Documentation

Les relations entre le réseau de lecture publique et celui des B.C.E. ne se passe pas toujours sous d'aussi bons auspices. Le développement de la lecture publique, au moment même où croissaient les difficultés économiques des C.E., a exacerbé dans certaines villes moyennes les relations entre les bibliothèques publiques et les B.C.E. Le but commun n'est plus de gagner de nouveaux publics à la lecture, mais de se partager avec amertume les lecteurs, que souvent les B.C.E. les premières ont suscité, mais que leurs moyens restreints ne leurs permet plus de satisfaire.

"Il y a moins d'achats, alors les gens vont ailleurs. " Le responsable de la bibliothèque d'*Atochem Jarrie* résume lapidairement la situation.

CONCLUSION

1. Évolution de l'entreprise

Les entreprises des années 1990 sont des entreprises en mutation. Les grandes industries traditionnelles où les salariés travaillaient toute leur vie, offraient tout à la fois travail, logement, formation et loisirs, appartiennent au passé (*Atochem, Rhône-Poulenc, Neyrpic* etc..). Elles sont en voie de dislocation, filialisation, rachat, vente ou fermeture. Les directions sont devenues multinationales, les lieux de décision se sont éloignés, devenant "invisibles" à l'employé ordinaire. Parallèlement les effectifs ont fondu, parfois de moitié, et les embauches de jeunes se sont faites rares.

De leur côté, les industries innovantes avec leur personnel qualifié n'ont guère mieux résisté ces dix dernières années dans la cuvette grenobloise (*Bull*). Plans sociaux, rachats, diminutions d'effectifs et disparition des unités de production, sont devenus le lot commun.

Les entreprises publiques elles-mêmes ont connu de fortes diminutions du nombre de leurs salariés (*S.N.C.F., P.T.T.* ou *C.E.N.G./C.E.A.*), et ont vu évoluer leurs missions, parfois leurs statuts.

Toutes, en tout cas, ont profondément modifié leur fonctionnement. La productivité s'est accrue, le contrôle des salariés et de leur temps de travail s'est renforcé. La notion de "culture d'entreprise" a fait son apparition en force. En conséquence, la disponibilité des élus de C.E. ou des bénévoles d'activités s'est réduite, et le lien social s'est distendu dans l'entreprise.

Dans le même temps, l'influence des organisations syndicales s'est effritée. En 1993, la dernière statistique connue indique, que les salariés avaient placé les listes non syndicales en tête aux élections de C.E.

Le débat sur la légitimité des bibliothèques, assimilées à une activité de loisirs, sur le lieu et le temps du travail s'est donc durci. Les bibliothèques ont été installées à l'extérieur des entreprises et leur fréquentation réglementée, voire contrôlée.

Parallèlement naissent et disparaissent des dizaines de P.M.E., avec des effectifs inférieurs à 50 salariés, insuffisants pour organiser un C.E. . On n'y rencontre aucune organisation syndicale et les salariés sont "débordés" de travail.

2. Évolution des salariés

Les entreprises ont resserré leurs effectifs, mais c'est surtout "le premier collègue" celui des ouvriers qui a progressivement diminué. La place des catégories de techniciens, ingénieurs et cadres s'est accrue dans l'entreprise. Au cours des entretiens le propos reviendra souvent : l'usine est devenue "un centre de recherche", "une unité d'engineering", "une concentration de matière grise" etc.

L'exemple extrême est représenté par *SGS Thomson*. Cette entreprise comprenait, en 1988, 1500 salariés, dont 1000 femmes O.S. Après des évolutions, des plans sociaux et des rachats, elle est devenue en 1995, sur l'un de ses sites, une unité de recherche. On y trouve 500 ingénieurs, à 80 % masculins assistés de 100 "opérateurs". Le terme même d'ouvriers a disparu au profit de celui "d'opérateur"

Bien entendu, les unités de production ne se sont pas volatilisées, elles se sont déplacées. Elles ont été transférées à des entreprises sous-traitantes, parfois même hors du territoire. Chez *Neyric* du groupe *Alcatel*, la production grenobloise a été transférée en Corée du Sud, disent les élus du C.E. qui s'interrogent sur le coût économique de ces transferts de technologie. Chez *Rhône-Poulenc Chimie*, à Pont-de-Claix, les salariés d'entreprises sous-traitantes présents sur le site, sont aussi nombreux que ceux de l'usine. D'autres situations de ce type ont été rencontrées au cours de l'enquête.

Au sein des entreprises étudiées, la moyenne d'âge est élevée, de 40 ans au moins. Les salariés bénéficient d'un pouvoir d'achat stable. Ils utilisent les activités du C.E. pour organiser leurs loisirs, leur évasion de l'entreprise.

Les P.M.E., qui assurent la sous-traitance, emploient des salariés plus jeunes. leur pouvoir d'achat est plus faible. Ils ne bénéficient d'aucun C.E., d'aucune activité socio-culturelle dans l'entreprise. Ils n'ont donc pas de bibliothèque, et leur accès au livre et à la lecture n'est plus pris en charge dans le cadre du travail. Leur temps de travail est plus morcelé, la préoccupation des loisirs moins forte. Actuellement, on considère qu'un salarié sur deux, travaille dans une P.M.E.

Techniciens et ingénieurs, qui tendent à devenir majoritaires dans les entreprises rencontrées, n'ont pas les mêmes besoins que les ouvriers qui sont à l'origine des Comités d'Entreprises. Le C.E. a dû transformer ses actions en prestations. "On est là pour rendre service" disent nombre d'élus. De la lutte contre les inégalités socio-culturelles, le C.E. est passé à l'encouragement des activités de loisirs et de culture qui permettent de créer un peu de sociabilité dans les entreprises éclatées.

En effet, face à la dissolution de l'entreprise dans l'espace, avec y compris l'apparition de nouvelles formes de travail comme le télétravail, le C.E. est peut-être un des lieux où se construit encore du lien social.

3. Adaptation des B.C.E.

Les années de crise n'ont pas fondamentalement mises en danger les B.C.E. de l'échantillon. Quand les entreprises ont résisté, les bibliothèques ont été renforcées et légitimées. Du personnel permanent a été embauché, et les budgets ont été stabilisés. Les Comités d'Entreprises, en préservant les moyens des bibliothèques, malgré les difficultés financières, ont réaffirmé l'importance qu'ils accordent à la lecture dans l'entreprise.

Par contre les B.C.E. ont dû s'adapter à une nouvelle donne économique et sociale. Elles sont situées dans des entreprises qui ont profondément changé et s'adressent à des salariés différents de ceux du passé. Leurs missions n'ont pu qu'évoluer.

La mission fondatrice, celle de la formation des "prolétaires" et de "l'émancipation de la classe ouvrière" s'est progressivement amenuisée. Les collections d'ouvrages consacrés à la formation et à l'auto-éducation ont diminué sur les rayonnages. Bien sûr le niveau de formation initiale des salariés a changé avec la démocratisation du système scolaire. Pourtant aucune bibliothèque, ou presque, n'enregistre de demande de livres sur les métiers ou permettant d'accéder à une évolution de carrière. Seule la bibliothèque de la *S.N.C.F.*, propose aux salariés des ouvrages permettant de préparer les concours organisés dans l'entreprise.

Par ailleurs, la diminution des couches ouvrières dans les entreprises elles-mêmes et l'afflux des techniciens et cadres a modifié la composition du lectorat. "Avant les cadres ne venaient pas, la bibliothèque c'était bon pour les ouvriers. Maintenant ils sont plus présents". remarquent les responsables de bibliothèque.

La fréquentation des cadres n'a pas non plus entraîné d'emprunts d'ouvrages en lien avec l'entreprise. Les livres sur le marketing ou les évolutions technologiques ne sont pas demandés. Il y a parfois des centres de documentation dans les entreprises qui peuvent prendre en compte ces besoins, mais ce n'est pas général. Seule la B.C.E. de *Bull* offre romans, films, cassettes et méthodes de langue en anglais. Le tout permet d'améliorer la pratique d'une langue indispensable dans les métiers de l'informatique.

Les nouvelles couches sociales qui utilisent la bibliothèque d'entreprise expriment des besoins différents. Toutes les B.C.E. ont constaté la désaffection pour le "rayon social". Les seuls livres politiques demandés concernent la vie privée des personnes publiques. Syndicalisme, analyse des faits de société et vie économique, ne rencontrent aucun écho. Mais on enregistre le même phénomène dans d'autres types de bibliothèques au même moment, et il est sans doute lié à des mouvements plus profonds de la société.

L'inquiétude sociale s'exprime pourtant à travers l'engouement pour les livres jeunesse. Dès le plus jeune âge de leur enfant, les parents viennent à la B.C.E. chercher des albums, mettre en contact le petit et l'écrit. Puis ils demandent documents et dossiers qui permettront peut-être à l'enfant d'accéder à la réussite scolaire, et à travers elle à la réussite sociale.

Les responsables de B.C.E. constatent que la demande principale des salariés est la lecture d'évasion, le livre de loisirs. Partout les romans sont en tête des prêts, suivis des bandes dessinées. Dans presque toutes les B.C.E., les documents les plus demandés concernent les voyages et les sports. Les collections de livres, les personnels, le fonctionnement et les préoccupations sont devenus en tous points semblables à ceux des bibliothèques municipales.

4. Concurrence ou complémentarité avec le réseau de Lecture Publique ?

Ainsi au cours de ces dernières années les missions des Bibliothèques de Comités d'Entreprises et celles des bibliothèques de lecture publique se sont-elles rapprochées. Les unes et les autres visent à offrir à leurs lecteurs un large éventail d'ouvrages liés tant à la culture qu'aux loisirs.

La période de difficulté économique des années 1980 pour les B.C.E., a correspondu à celle de l'embellie du réseau de Lecture Publique. Au moment où les entreprises fermaient leurs portes ou diminuaient leurs effectifs, les collectivités territoriales inscrivaient enfin

la lecture dans leurs priorités. Alors nombre de petites bibliothèques d'entreprises ont choisi de disparaître à l'ouverture d'une bibliothèque municipale voisine, notamment dans les bibliothèques du réseau SNCF (Chamonix, Givors etc.). L'attraction exercée par une nouvelle médiathèque sur les lecteurs de ces structures est très forte.

D'autres B.C.E. ont au contraire servi d'appui au développement des Bibliothèques Municipales (*Rhône-Poulenc ROR* à Roussillon). Mais dans tous les cas, les pratiques des B.C.E. auront contribué à former des lecteurs, à familiariser avec le livre une population qui en était éloignée, et qui va prendre tout naturellement le chemin de la médiathèque publique.

La présence du livre dans l'entreprise ne peut reposer sur les seules B.C.E., puisqu'on a vu qu'elles ne sont pas implantées dans toutes les entreprises. Par ailleurs cette mission n'a pas été explicitement confiée aux bibliothèques publiques par leurs autorités de tutelle. Elles n'en ont d'ailleurs pas le savoir-faire.

Reste posée la question de l'offre de lectures aux couches sociales les plus éloignées du livre. Celles-ci se retrouvent plus souvent dans les P.M.E., dans toutes les formes de travail précaire, ou plus grave encore, parmi les exclus du monde du travail. Les B.C.E. ne sont pas en position de pouvoir s'adresser à eux et la lecture publique n'a pas encore inventé les outils nécessaires pour le faire. Qui va désormais assurer l'accès à la lecture à ces publics "empêchés" ?

Des complémentarités existent déjà entre les deux réseaux, des collaborations nouvelles sont à inventer, au-delà des méfiances et des incompréhensions. Sans doute est-ce dans un rapprochement entre les savoir-faire de ces deux types de bibliothèques que se construira une réponse.

BIBLIOGRAPHIE

1 - Les bibliothèques de Comité d'Entreprises

- Association des bibliothécaires français. *Charte pour le développement de la lecture en entreprise*. Paris : Association des bibliothécaires français, 1992.
- BELLEVILLE, Pierre. *Pour la culture dans l'entreprise : rapport au ministre de la culture*. Paris : La Documentation française, 1982.
- *Comités d'entreprise et partenariats : quelles perspectives pour l'avenir des bibliothèques de comité d'entreprise?* Saint-Nazaire : Centre de Culture Populaire de Saint-Nazaire, 1994.
- DESSEIGNE, Gérard. *L'Évolution des comités d'entreprise*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995.
- FRANCE. Direction du Livre et de la Lecture. *Rapport sur l'extension de la lecture publique : hôpitaux, prisons, entreprises* par Isabelle JAN. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1983.
- GERMANAUD, Marie-Clairé et RAPPAPORT, Georgette. *Créer et animer une bibliothèque en milieu rural, dans les petites agglomérations, à l'hôpital, dans l'entreprise*. Paris : Cercle de la Librairie, 1986.
- LECRUBIER, C. *Les bibliothèques des comités d'entreprise et le réseau de lecture publique*. Villeurbanne : ENSB, 1985.
- MIEGE, Bernard. *Les Comités d'entreprise, les loisirs et l'action culturelle* (thèse, 1968). Paris : Ed. Cujas, 1974.
- PINGAUD, Bernard et BARRAUD, Jean-Claude. *Pour une politique du livre et de la lecture : rapport de la commission du livre et de la lecture au Ministère de la Culture*, Paris : Dalloz, 1982.
- SAVATIER, Jean. *L'action sociale et culturelle des comités d'entreprise*. Paris : Ed. Liaisons, 1992.
- THOMAS, Pascale. *Rencontres nationales et européennes de la création et du monde du travail : 15-16 octobre 1993*. Ivry sur Seine : Convergences, 1993.
- Unesco. *Les bibliothèques sur les lieux de travail : commission de la République française pour l'Unesco*. Paris : Unesco, 1963.

2 - enquêtes nationales

- *Les comités d'entreprise et la culture : compte-rendu de la rencontre nationale des 12 et 13 novembre 1985* /. Paris : CELIC, 1986.
- DONNAT, Olivier et COIGNEAU, Denis. *Les pratiques culturelles des français : 1973-1989*. Paris : La Découverte : La Documentation Française, 1990.
- DUFOUR, Christian et MOURIAUX, Marie-Françoise. *Comités d'entreprise, 40 ans après : enquête sur les activités socio-culturelles de 200 comités d'établissement de plus de 500 salariés*. Paris : IRES, 1986
- FRANCE. Direction du Livre et de la Lecture. *Les Bibliothèques de comités d'entreprises, la lecture en entreprise : rapport d'un groupe de travail ...*, rédigé par Hélène MATHIEU et Nadine ETCHETO. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1986.
- FRANCE. Direction du Livre et de la Lecture. *Enquête statistique sur les bibliothèques des comités d'entreprise : la lecture en entreprise* réd. par Françoise BOBIN et Christine BOUVIER. Paris : ABF, 1991.

- SEIBEL, Bernadette. *Pratiques de loisirs et modes de vie des cheminots : le cas de la lecture*. CCE-SNCF, 1988.

3 - enquêtes régionales

- BOURGOIN, Marilynne. *64 bibliothèques d'entreprises en Poitou-Charentes : étude réalisée en 1984* .. Paris : ABF, 1988.

- BOUVIER, Christine. *Les Bibliothèques de comités d'entreprises en région (Provence -Côte d'Azur)* . Paris : ABF : Impressions du Sud, 1988.

- DESPLEBAIN, Christine. *L'Accès au livre et à la lecture dans les entreprises du Nord-Pas de Calais*.- A.C.C.E.S., 1987.

- GANOT, Michèle. *Les bibliothèques dans les entreprises de Lyon et de sa banlieue* . Villeurbanne : ENSB, 1975.

- LABORIER, Nicole. *Les Bibliothèques d'entreprise en Bourgogne : Enquête réalisée dans le cadre d'une journée organisée par l'Association des bibliothécaires français Groupe Bourgogne*. [s.l.] :[s.n.], 1991.

- MARKIEWICZ, A. *Une bibliothèque d'entreprise : Usinor Longwy*. Villeurbanne : : ENSB, 1983.

- *Rapport sur la mise en place d'un bibliomédiabus inter comités d'entreprises dans la région Nord-Pas-de-Calais*. - A.I.C.E., [s.d.]

4 - Culture ouvrière

- CACERES, Bénigno. *Histoire de l'éducation populaire*.. Paris : Le seuil, 1964.

- CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry. *Espace et culture au travail*.. Paris :Dalloz, 1983.

- DOMENICHINO, Jean et Morsel, Henri. *De la chimie et des hommes : histoire d'une entreprise, Rhône-Poulenc Pont-de-Claix*. Grenoble : P.U.G., 1994.

- FREMONTIER, Jacques. *La vie en bleu* . Paris : Fayard, 1980.

- HOGGART, Richard. *La Culture du pauvre*. Paris : ed. de Minuit, 1980

- LETERRIER, Michel. *La Culture au travail : essai de politique culturelle à l'entreprise*. Paris : Messidor, 1991.

- RANCIERE, Jacques. *La nuit des prolétaires* . Paris : Fayard, 1984.

- RICARD, Patrice et SILHOL, Michel. *Mémoires de Viscosiers : ils filaient la soie artificielle à Grenoble*. Grenoble : P.U.G., 1992.

- RICHTER, Noé. *Les bibliothèques populaires*. Paris : Cercle de la Librairie, 1978.

- RICHTER, Noé. *L'éducation ouvrière et le livre : de la révolution à la libération*. Le Mans : Bibliothèque de l'Université du Maine, 1982.

- SPIRE, Antoine et VIALA, JP. *La bataille du livre*.. Paris : Éditions sociales, 1975.

- VERRET, Michel. *La culture ouvrière* . A.C.L. ed, 1988.

5 - Articles de presse

- BERTOU, Maurice. *La CGT et les bibliothèques d'entreprise*. Bulletin de l'ABF, 2eme trimestre 1982, p. 27-28.
- CLAVAUD, Richard. *Les comités d'entreprise et la culture*. Le Monde, 21 décembre 1980, p. 21-26.
- Dossier : *La lecture en entreprise, les bibliothèques de comités d'entreprise*. Les Actes de lecture, n°41, mars 1983, p. 75-115.
- PANIS, Christophe. *La CFDT et les bibliothèques d'entreprise*. Bulletin de l'ABF, 2eme trimestre 1982, p. 25-26.
- PANSU, Alain. *La lecture dans les comités d'entreprise* . Les Cahiers de l'animation, n°37, 1982, p. 57-63.
- PANSU, Alain. *Petit résumé de "l'Histoire" des bibliothèques d'entreprises et tentative de situation de cette expérience en 1982* . Bulletin de l'ABF, 2eme trimestre 1982, p. 21-23.
- RICHTER, Noé. *Lecture populaire et lecture ouvrière : deux composantes du système de lecture français*.. Bulletin des bibliothèques de France, n°2, mars-avril 1983, p. 123-134.
- RICHTER, Noé. *La pénétration du livre dans les classes laborieuses des origines aux comités d'entreprise* . Bulletin de l'ABF, n° 123, 2eme trimestre 1984, p. 9-11.
- SABOURAUD, Frédéric. *Lire dans les entreprises* . Le Monde de l'éducation, mai 1984, p. 56-58.
- TABET Claudie. *Les bibliothèques d'un autre type*.. Bulletin des bibliothèques de France, n°2, 1992, p. 35-43.
- VERRET, Michel. *Où en est la culture ouvrière aujourd'hui ?*. *Sociologie du travail*, n°1, 1989, p. 125-130.

ANNEXES

- **Annexe 1** : Liste des sigles et abréviations

- **Annexe 2** : Guide d'entretien de l'enquête

- **Annexe 3** : - 3.1 Carte des implantations des B.C.E du département de l'Isère
 - 3.2 Cartes des bibliothèques publiques du département de l'Isère

- **Annexe 4** : Fiches signalétiques des entreprises de l'échantillon

- **Annexe 5** : Tableaux récapitulatifs de l'enquête auprès des 17 B.C.E.
 - 5.1 - Dépenses en livres par salarié
 - 5.2 - Dépenses en livres par lecteur
 - 5.3 - Nombre de livres par salarié
 - 5.4 - Nombre de livres par lecteur
 - 5.5 - Pourcentage de lecteurs parmi les salariés
 - 5.6 - Surface des B.C.E.
 - 5.7 - Nombre de prêts par lecteurs.

ANNEXE 1 : LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- A.B.F. : Association des Bibliothécaires Français
- B.C.D. : Bibliothèque Centre de Documentation
- B.C.E. : Bibliothèque de Comité d'Entreprise
- B.D. : Bandes Dessinées
- C.A.F.B. : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaires
- C.E. : Comité d'Entreprise
- inter-C.E. : inter-Comités d'Entreprises
- D.L.L. : Direction du Livre et de la Lecture

- ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN DE L'ENQUÊTE

L'entreprise

Nom de l'entreprise

Secteur d'activité

Nombre de salariés

répartis en : cadres

techniciens, agents de maîtrise

ouvriers hommes

employés femmes

Un seul site d'activité

Horaires de travail

Historique du C.E. et de la B.C.E.

Date de création du C.E.

Date de création de la B.C.E.

Avec quels locaux

Quels responsables

Budget de la B.C.E

Budget aujourd'hui

Budget il y a 10 ans ou avant les difficultés

Budget en pourcentage du budget du C.E.

Budget en pourcentage de la commission culturelle

Frais de personnel

Y-a-t-il une cotisation pour les lecteurs

Organisation de la B.C.E.

Localisation dans ou hors de l'entreprise

Surface de la bibliothèque

Horaires d'ouverture

Informatisation

réalisée, comment

en cours

prévue

Moyens humains

Qui gère la B.C.E. :Élus

Bénévoles

Salariés du C.E. avec quelle qualification

Combien de temps de travail ou consacré à la B.C.E.

Les collections

Existe-t-il une commission de choix de livres

qui en est membre

quand se réunit-elle

comment fonctionne-t-elle

Quelles orientations pour les collections :

part de la fiction

des documents

des bandes dessinées

des livres enfants

Quels supports

disques

vidéos

logiciels

Le public

Nombre de lecteurs

Catégories socio-professionnelles

Salariés ou familles

Ouverture à d'autres publics

Nombre de prêts

Analyse des prêts

Communication et animation

Quels moyens de communication avec les salariés

Quelles animations

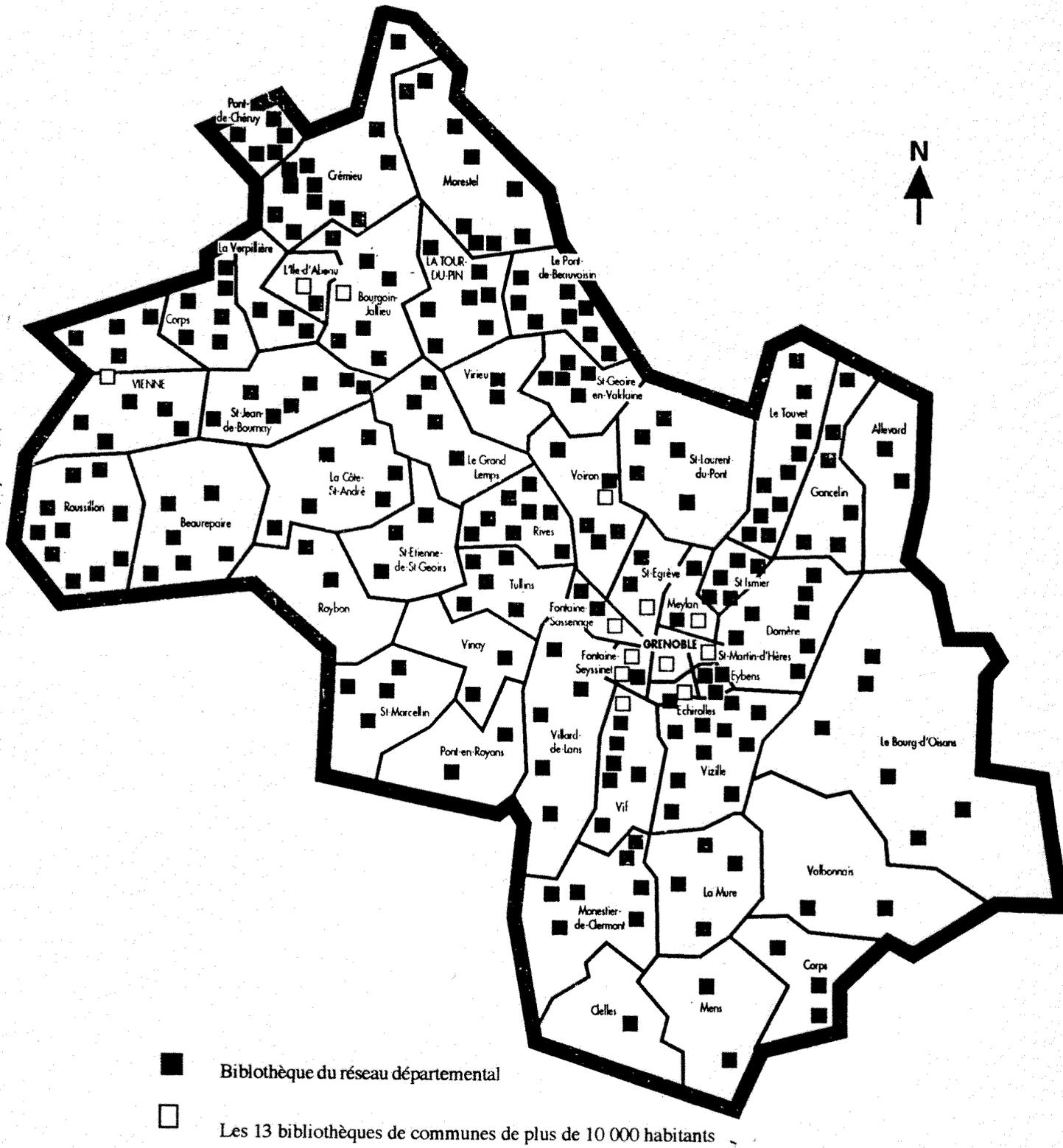
Relations avec d'autres bibliothèques

Relations avec d'autres B.C.E.

Relations avec des bibliothèques de lecture publique

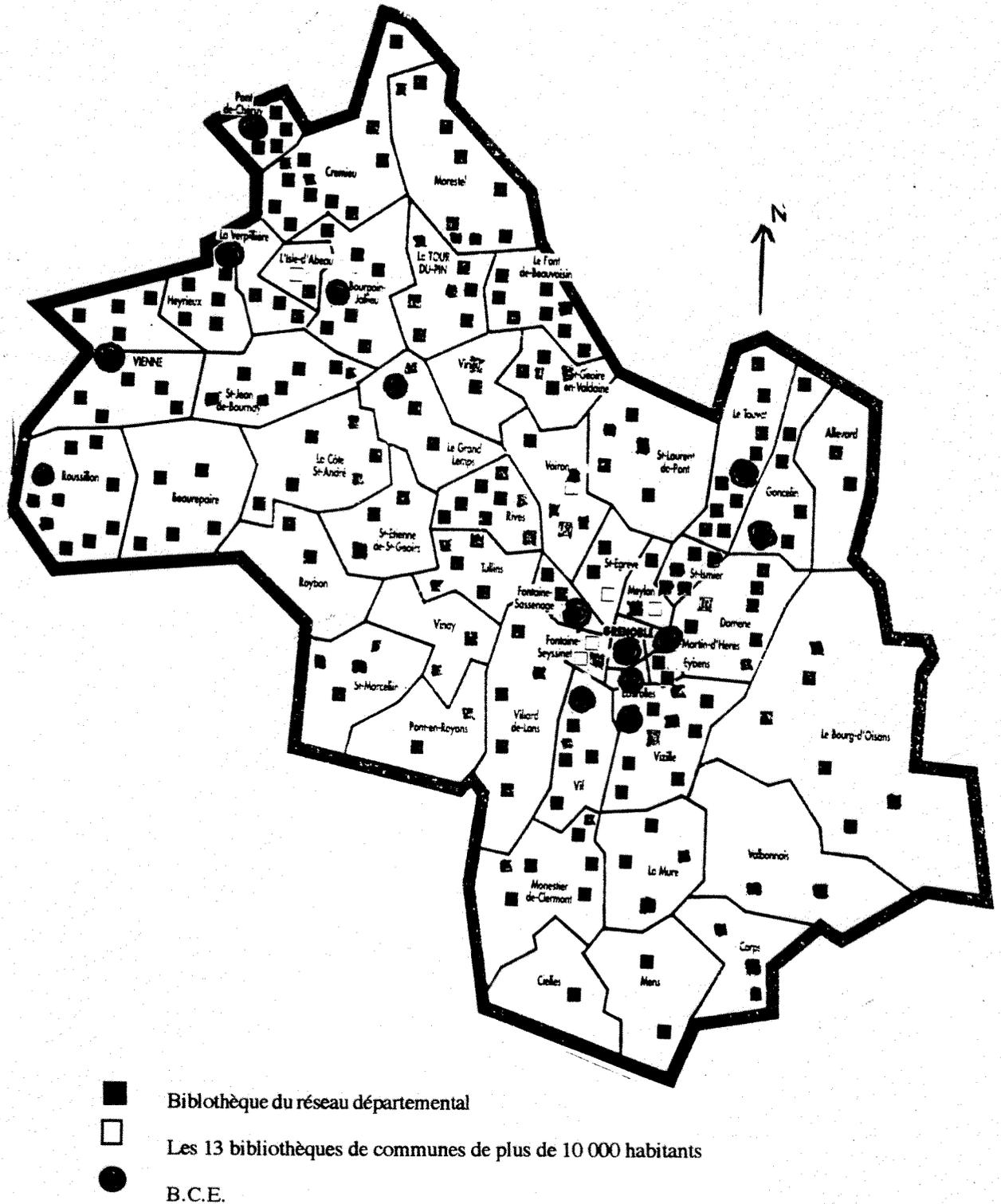
- ANNEXE 3 :

3.1 CARTE DES IMPLANTATIONS DES B.C.E DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE



ANNEXE 3

3.2 CARTES DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE



- ANNEXE 4

Fiches signalétiques des entreprises de l'échantillon

| Entreprises | Nombre de salariés | Activités |
|-----------------------------|---------------------------|--|
| Air liquide | 250 | Industrie : production de gaz |
| Atochem Jarrie | 840 | Industrie chimique |
| BNP | 400 | Banque |
| Bull | 548 | Constructeur Informatique |
| Caterpillar France | 1600 | Constructeur d'engins de génie civil |
| CENG | 2500 | Études Nucléaires |
| Hewlett-Packard | 1500 | Constructeur Informatique |
| Institut L Langevin | 450 | Centre de Recherche |
| Neyrpic | 630 | Constructeur Chaudronnerie |
| Papeteries Lancey | 500 | Papeterie |
| Rhône-Poulenc Chimie | 1800 | Industrie Chimique |
| Rhône-Poulenc ROR | 1800 | Industrie Chimique |
| Schneider Electric | 7000 | Constructeur d'équipements électriques |
| SGS Thomson Crolles | 580 | Producteur de semis conducteurs |
| SGS Thomson Grenoble | 1200 | Industrie Électronique |
| SNCF Grenoble | 950 | Transport |
| Viscose | 400 | Industrie Textile artificiel |

- ANNEXE 5.1

Dépenses en livres par salarié

| Entreprises | Budget | Nombre de salariés | Budget par salarié |
|-----------------------------|---------------|---------------------------|---------------------------|
| Neyrpic | 85 000 F | 630 | 135 F |
| Institut L Langevin | 33 000 F | 450 | 73 F |
| Bull | 40 000 F | 548 | 73 F |
| Schneider Electric | 495 000 F | 7000 | 72 F |
| Papeteries Lancey | 35 000 F | 500 | 70 F |
| SGS Thomson Crolles | 40 000 F | 580 | 69 F |
| Rhône-Poulenc ROR | 114 000 F | 1800 | 63 F |
| Rhône-Poulenc Chimie | 110 000 F | 1800 | 61 F |
| SGS Thomson Grenoble | 72 000 F | 1200 | 60 F |
| Hewlett-Packard | 90 000 F | 1500 | 60 F |
| CENG | 110 000 F | 2500 | 44 F |
| Air liquide | 10 000 F | 250 | 40 F |
| Viscose | 10 000 F | 400 | 25 F |
| BNP | 10 000 F | 400 | 25 F |
| Caterpillar France | 27 000 F | 1600 | 17 F |
| SNCF Grenoble | 15 000 F | 950 | 16 F |
| Atochem Jarrie | 10 000 F | 840 | 12 F |

- ANNEXE 5.2

Dépenses en livres par lecteur

| Entreprises | Budget | Nombre de lecteurs | Budget par lecteur |
|-----------------------------|---------------|---------------------------|---------------------------|
| Neyrpic | 85 000 F | 130 | 654 F |
| SGS Thomson Crolles | 40 000 F | 76 | 526 F |
| Institut L Langevin | 33 000 F | 100 | 330 F |
| Rhône-Poulenc Chimie | 110 000 F | 400 | 275 F |
| BNP | 10 000 F | 50 | 200 F |
| Papeteries Lancey | 35 000 F | 180+(270) | 194 F |
| Caterpillar France | 27 000 F | 200 | 135 F |
| Bull | 40 000 F | 300 | 133 F |
| Schneider Electric | 495 000 F | 4000 | 124 F |
| Rhône-Poulenc ROR | 114 000 F | 1058+(1000) | 108 F |
| Hewlett-Packard | 90 000 F | 850 | 106 F |
| Viscose | 10 000 F | 100 | 100 F |
| Air liquide | 10 000 F | 110 | 91 F |
| SGS Thomson Grenoble | 72 000 F | 800 | 90 F |
| CENG | 110 000 F | 1300 | 85 F |
| Atochem Jarrie | 10 000 F | 200 | 50 F |
| SNCF Grenoble | 15 000 F | 771 | 19 F |

- ANNEXE 5.3

Nombre de livres par salarié

| Entreprises | Nombre de salariés | Nombre de livres | Livres par salariés |
|-----------------------------|---------------------------|-------------------------|----------------------------|
| Neyrpic | 630 | 17000 | 27,0 |
| Papeteries Lancey | 500 | 10000 | 20,0 |
| Bull | 548 | 10000 | 18,2 |
| Institut L Langevin | 450 | 6000 | 15,0 |
| Rhône-Poulenc Chimie | 1800 | 25000 | 13,9 |
| Rhône-Poulenc ROR | 1800 | 23000 | 12,8 |
| Viscose | 400 | 5000 | 12,5 |
| SNCF Grenoble | 950 | 9800 | 10,3 |
| BNP | 400 | 4000 | 10,0 |
| CENG | 2500 | 24000 | 9,6 |
| SGS Thomson Grenoble | 1200 | 10000 | 8,3 |
| Schneider Electric | 7000 | 54000 | 7,7 |
| Atochem Jarrie | 840 | 6300 | 7,5 |
| Air liquide | 250 | 1850 | 7,4 |
| Hewlett-Packard | 1500 | 8300 | 5,5 |
| Caterpillar France | 1600 | 6100 | 3,8 |
| SGS Thomson Crolles | 580 | 1500 | 2,6 |

- ANNEXE 5.4

Nombre de livres par lecteur

| Entreprises | Nombre de lecteurs | Nombre de livres | Livres par lecteur |
|-----------------------------|---------------------------|-------------------------|---------------------------|
| Neyrpic | 130 | 17000 | 131 |
| BNP | 50 | 4000 | 80 |
| Rhône-Poulenc Chimie | 400 | 25000 | 63 |
| Institut L Langevin | 100 | 6000 | 60 |
| Papeteries Lancey | 180 | 10000 | 56 |
| Viscose | 100 | 5000 | 50 |
| Bull | 300 | 10000 | 33 |
| Atochem Jarrie | 200 | 6300 | 32 |
| Caterpillar France | 200 | 6100 | 31 |
| Rhône-Poulenc ROR | 1058 | 23000 | 22 |
| SGS Thomson Crolles | 76 | 1500 | 20 |
| CENG | 1300 | 24000 | 18 |
| Air liquide | 110 | 1850 | 17 |
| Schneider Electric | 4000 | 54000 | 14 |
| SNCF Grenoble | 771 | 9800 | 13 |
| SGS Thomson Grenoble | 800 | 10000 | 13 |
| Hewlett-Packard | 850 | 8300 | 10 |

- ANNEXE 5.5

Pourcentage des lecteurs parmi les salariés

| Entreprises | Nombre de salariés | Nombre de lecteurs | % lecteur |
|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------|
| SNCF Grenoble | 950 | 771 | 81,2% |
| SGS Thomson Grenoble | 1200 | 800 | 66,7% |
| Rhône-Poulenc ROR | 1800 | 1058 | 58,8% |
| Schneider Electric | 7000 | 4000 | 57,1% |
| Hewlett-Packard | 1500 | 850 | 56,7% |
| Bull | 548 | 300 | 54,7% |
| CENG | 2500 | 1300 | 52,0% |
| Air liquide | 250 | 110 | 44,0% |
| Papeteries Lancey | 500 | 180 | 36,0% |
| Viscose | 400 | 100 | 25,0% |
| Atochem Jarrie | 840 | 200 | 23,8% |
| Rhône-Poulenc Chimie | 1800 | 400 | 22,2% |
| Institut L Langevin | 450 | 100 | 22,2% |
| Neyrpic | 630 | 130 | 20,6% |
| SGS Thomson Crolles | 580 | 76 | 13,1% |
| BNP | 400 | 50 | 12,5% |
| Caterpillar France | 1600 | 200 | 12,5% |

- ANNEXE 5.6

Surface des B.C.E.

| Entreprises | Nombre de livres | Surface |
|-----------------------------|-------------------------|------------------------|
| Schneider Electric | 54000 | 12 x 50 m ² |
| Hewlett-Packard | 8300 | 220 m ² |
| Rhône-Poulenc ROR | 23000 | 180 m ² |
| CENG | 24000 | 140 m ² |
| Viscose | 5000 | 100 m ² |
| Rhône-Poulenc Chimie | 25000 | 100 m ² |
| Papeteries Lancey | 10000 | 80 m ² |
| Neyrpic | 17000 | 70 m ² |
| Caterpillar France | 6100 | 70 m ² |
| Institut L Langevin | 6000 | 60 m ² |
| SNCF Grenoble | 9800 | 50 m ² |
| SGS Thomson Grenoble | 10000 | 50 m ² |
| SGS Thomson Crolles | 1500 | 50 m ² |
| Bull | 10000 | 50 m ² |
| BNP | 4000 | 50 m ² |
| Atochem Jarrie | 6300 | 40 m ² |
| Air liquide | 1850 | 10 m ² |

- ANNEXE 5.7

Nombre de prêts par lecteur ⁴⁰

| Entreprises | Nombre de lecteurs | Nombre de Prêts | Prêts par lecteur |
|-----------------------------|---------------------------|------------------------|--------------------------|
| Caterpillar France | 200 | 2800 | 14,0 |
| Air liquide | 110 | 1600 | 14,5 |
| Rhône-Poulenc ROR | 1058 | 34000 | 16,3 |
| SNCF Grenoble | 771 | 13700 | 17,8 |
| Schneider Electric | 4000 | 72000 | 18,0 |
| SGS Thomson Grenoble | 800 | 16000 | 20,0 |
| Papeteries Lancey | 180 | 11000 | 24,4 |
| Rhône-Poulenc Chimie | 400 | 10000 | 25,0 |
| Hewlett-Packard | 850 | 24000 | 28,2 |
| Bull | 300 | 12000 | 40,0 |
| SGS Thomson Crolles | 76 | 3500 | 46,1 |



⁴⁰ Données fournies par 12 B.C.E. de l'échantillon



BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8054962

A library identification label from the Bibliothèque de l'ENSSIB. It features a barcode and the number 8054962.